



*Atelier de Méthodologie et
d'Épistémologie*

Le « rural » comme cadre et objet d'analyse ?

Véronique Meuriot & Guillaume Lacquement (eds)



Atelier de Méthodologie et d'Épistémologie

Le « rural » comme cadre et objet d'analyse ? Propos introductifs

Guillaume Lacquement, géographe

Le « rural » se présente comme un concept et une notion qui appréhendent un fait universel constitué de trois dimensions principales fondatrices¹ : la prééminence des activités agricoles et pastorales dans les formes de l'organisation économique et sociales ; la spécificité du système de valeurs (rôle de la famille, de la propriété du sol, de la tradition) et des modes de vie (autoconsommation, solidarités villageoises) par rapport aux habitants des villes ; la particularité d'un mode de colonisation de l'espace et d'utilisation des ressources du sol qui aboutit à une occupation extensive du territoire donnant lieu à la dispersion et à la faible densité du peuplement.

Ces trois dimensions fondatrices sont remises en cause par les transformations de l'organisation économique et des pratiques sociales, résidentielles en particulier, qui modifient en profondeur le rapport des hommes aux territoires, et qui donnent naissance à de nouvelles territorialités.

¹ Jean-Claude Bontron, 1996, « Le monde rural : un concept en évolution », *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, n°10, p. 1-7 ;

Jean-Claude Bontron, 2015, « La dimension statistique de la ruralité, une manière de lire les représentations et les évolutions du rural », *Pour*, Vol. 4, n°228, p. 57-67.

À l'université du fait rural s'opposent la diversité et la variabilité des zonages statistiques et des catégories d'analyse de la ruralité. Les zonages statistiques mobilisent plusieurs types de variables qui discriminent les espaces en fonction de seuils, pour l'essentiel des variables démographiques (effectifs de population, densité de peuplement, mobilité) et des variables socio-économiques (types et niveaux d'activité et d'emploi).

De même, les catégories d'analyse du rural varient selon le choix et la manière d'articuler les critères de caractérisation. La différenciation s'opère ainsi selon des critères morphologiques (densité et répartition du bâti, mode d'occupation du sol, distances relatives aux autres unités spatiales), selon des critères fonctionnels (activités économiques, degré et formes d'insertion/d'articulation dans le/au système économique d'ensemble), ou selon de critères sociologiques (composition socioprofessionnelle de la population, modes de vie et pratiques sociales)

Zonages statistiques et catégories d'analyse relèvent de la démarche analytique. Ils envisagent la complexité du réel par la discontinuité des configurations spatiales sous l'effet de la différenciation des phénomènes sociaux. La discontinuité spatiale peut alors prendre deux formes principales, soit la forme de l'interface qui renvoie à une situation de contact et s'exprime par la dichotomie rural/urbain, soit à la forme du gradient qui renvoie à une situation de transition et s'exprime par le continuum urbain/rural.

On admet ici que la catégorisation considère le réel comme un système d'objets articulés, qu'elle s'inscrit dans une démarche qui vise à identifier les objets constitutifs du réel et qui fait de cette étape d'identification un préalable à la compréhension et à l'explication du réel. Cette démarche conduit la science géographique à interpréter le réel comme un agencement d'objets bornés, contigus ou emboîtés.

Or, la démarche de catégorisation du rural se trouve confrontée à la transformation contemporaine du réel, principalement en raison de deux facteurs. Tout d'abord, l'émergence de territorialités nouvelles remettent en cause l'adéquation antérieure entre formes sociales et formes géographiques. Les pratiques des individus et des groupes sociaux construisent des formes/configurations spatiales complexes et plurielles qui se structurent et s'emboîtent à des échelles multiples². En ce sens, ces formes et ces configurations échappent à l'enfermement dans des objets archétypaux ou construits en archétype, comme le rural et l'urbain.

Par ailleurs, la croissance des mobilités (flux de personnes, de biens et d'informations) et le développement des logiques réticulaires (organisation de réseaux plus ou moins étendus et plus ou moins hiérarchisés de relations politiques et socio-économiques entre les acteurs sociaux) introduisent des formes renouvelées de contact entre l'urbain et le rural.

De ce fait, si la discontinuité urbain/rural reste une clé d'interprétation du réel, les évolutions contemporaines constatées remettent en cause les limites et les effets de seuils de part et d'autre desquels s'instituaient et s'articulaient le rural et l'urbain. La discontinuité tend à s'exprimer moins sous la forme d'interfaces que de gradients inscrits dans un continuum spatial.

Cette situation soulève deux enjeux scientifiques majeurs d'un point de vue théorique et méthodologique :

- Le premier renvoie aux exigences du comparatisme : d'une part, le recours à l'analyse statistique de données interroge la pertinence des catégories et des zonages mobilisés et d'autre part le recours à la méthode empirique (observatoires locaux et enquêtes par questionnaires et entretiens) interroge le choix et la représentativité des études de cas par rapport aux catégories constituées et retenues.
- Le second concerne la pratique de l'interdisciplinarité : Comment les sciences sociales considèrent-elles la catégorisation et ses limites épistémologiques et méthodologiques ?

² Claude Raffestin, 1986, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in F. Auriac et R. Brunet, *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, Paris, p. 173-183

(adaptation des catégories ou constructions de catégories nouvelles). Est-il possible de procéder à des emprunts conceptuels et méthodologiques au sein des sciences sociales pour tenter de dépasser les contraintes de la catégorisation au sein des disciplines ? (par exemple, par l'étude des territorialités en Géographie) ? Est-il possible de penser des catégories transcendant les approches disciplinaires ?

Ce numéro illustre, à partir de quatre contributions originales, quelques une des difficultés à appréhender la notion du « rural »

DISCUSSION SUR LES CRITERES DE DEFINITION DE L'ESPACE RURAL DANS UN CONTEXTE D'ANALYSE COMPAREE A L'ECHELLE EUROPEENNE

Pascal Chevalier, géographe

La notion du « rural » souvent utilisée comme un cadre d'analyse implicite, ne va pas de soi dans une réalité en mutation (densification, fin du dualisme villes-campagnes, etc.) du point de vue épistémologique (définition positive ou en creux...) et dans les méthodes d'analyse (contraintes lourdes dans les comparaisons entre régions, entre bases de données...). La plupart des définitions ou des typologies présentes dans la littérature et les statistiques qui tentent de cerner le « rural » se limitent souvent à l'appréhender en négatif par rapport à la ville. Cette position épistémologique serait justifiée par un écart profond entre les situations socio-économiques rurales et urbaines. « Le rural » serait donc ce qui reste lorsque l'on soustrait l'urbain. En procédant ainsi, c'est-à-dire en écartant le fait urbain des analyses et en évitant aux classifications statistiques d'être marquées par les valeurs souvent extrêmes des grandes agglomérations, la lecture des différences de trajectoire entre espaces ruraux gagnerait en précision et la diversité de ces derniers n'en ressortirait que mieux. Or, comme l'identification de la ville elle-même varie beaucoup d'un pays à l'autre, d'une typologie à l'autre, et parfois d'une administration à l'autre, celle de l'espace rural devient finalement à géométrie variable. Ce premier écueil épistémologique se renforce avec l'affaiblissement de l'opposition classique ville/campagne qui tend à favoriser un véritable continuum urbain/rural. Certains parlent de la fin d'un dualisme dont le périurbain serait l'expression spatiale la plus visible (car ayant à la fois des traits urbains dans son aspect social et son fonctionnement économique : migrations pendulaires, tertiairisation des économies, etc.) et ruraux, par ses paysages, la présence d'activités agricoles, ou simplement les représentations que s'en font les populations résidentes). Dès lors, il devient nécessaire de dépasser un constat trop banal, celui de l'écart profond qui séparerait la situation socio-économique des campagnes de celle des villes. Est-il possible alors de définir le « rural » sans l'opposer systématiquement à la ville ? Si oui, comment procéder ? Ce problème épistémologique devient encore plus insurmontable dès lors que l'on souhaite se placer dans une perspective comparatiste. Comment alors cerner le « rural » au sein d'espaces où cet objet n'est pas défini et appréhendé de la même manière (notamment d'un point de vue statistique, voire conceptuel) ?

Il semble finalement plus facile de décrire le rural que de le définir. On parle volontiers de rural « périurbain », de rural « agricole », de rural « isolé », etc. comme si la description monographique des multiples particularités du rural finissait par justifier, *a posteriori*, l'acception d'un terme resté très intuitif. En fait, les chercheurs ont tendance à le définir en tenant compte de l'espace global (très souvent national) dans lequel il est inséré. Alors, dans ces conditions, parler du rural comme cadre d'analyse a-t-il encore un sens ? Certainement oui, vu l'importance des recherches qui sont menées à ce sujet.

Devant ce constat, nous proposons de réfléchir aux démarches menées permettant l'identification et l'étude des espaces ruraux. Comment les chercheurs isolent, en amont de leurs analyses et recherches,

un espace défini comme « rural » pour pouvoir ensuite mieux en décrire les dynamiques ? Une telle démarche suppose au préalable un triple questionnement : quels critères de ruralité sont retenus pour fonder l'analyse ? Quels indicateurs statistiques sont mobilisés ou construits pour bâtir la réflexion sur le rural ? Quelle méthode est choisie pour construire les classifications statistiques elles-mêmes ?

1. POURQUOI « DECOUPER L'ESPACE »

Le territoire européen est depuis des siècles l'objet de découpage répondant à diverses préoccupations de la part des différents acteurs qui y interviennent, le pouvoir central, les pouvoirs locaux, les acteurs économiques, administratifs, sociaux, culturels, etc.

La première finalité de ces découpages est d'ordre administratif. Il s'agit d'organiser la gestion de la population sur la base des collectivités telles qu'elles sont organisées dans les différentes parties du territoire national. L'organisation de ces collectivités répond à des préoccupations économiques, sociales et historiques et dépend des caractéristiques des milieux où elles se situent, caractéristiques géographiques au sens large du terme, c'est-à-dire du milieu naturel, des ressources économiques, des potentialités agronomiques, du niveau d'enclavement, etc.

La seconde finalité est d'ordre politique. Elle répond à l'organisation des différents pouvoirs à l'intérieur de l'entité nationale et résulte d'un état des rapports de force entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux plus proches par nature des citoyens et des individus mais moins homogènes dans leurs préoccupations, leurs prétentions et leurs actions. Au fil du temps ces rapports entre pouvoir central et pouvoirs locaux évoluent et déterminent l'apparition de nouveaux découpages qui se veulent mieux adaptés aux contraintes modernes de la société et de l'économie, ainsi qu'une redistribution des responsabilités et des pouvoirs entre les différents niveaux spatiaux.

La troisième finalité des découpages répond à des seuils de création et d'organisation de l'information dans les différents domaines démographiques, économiques, sociaux, politiques, etc. Ces découpages sont appelés à jouer, à travers cette organisation de l'information, un rôle important dans le niveau de perception de l'espace. Ils ont une forte influence sur le signifiant des indicateurs construits sur leur base et utilisés par la suite.

L'histoire joue un rôle particulier dans les découpages actuels et il faut souvent aller y chercher les origines et les pourquoi de l'organisation administrative actuelle. Plus on remonte dans le temps et plus l'histoire s'inscrit dans des espaces limités, ce qui explique que les comparaisons d'un pays à l'autre peuvent s'accompagner de décalages et rendre les rapprochements difficiles.

L'information socio-économique est générée et organisée sur la base de différentes segmentations de l'espace. À l'origine les découpages administratifs ont été les bases essentielles de la création d'information. Les communes restent encore l'unité de base des recensements de la population ainsi que d'un grand nombre de données d'origine administrative. Cependant, les coûts de plus en plus élevés des collectes et surtout des traitements des données, la nécessité de répondre rapidement aux besoins sans cesse renouvelés de la demande sociale ont conduit à des organisations spatiales de l'information définies selon des critères originaux et évolutifs dans le temps. Ces différents critères sont ainsi à l'origine d'une différenciation de l'espace opposant d'abord de manière nette le rural et l'urbain, différenciation qui sera par la suite modifiée et affinée.

L'espace rural, son évolution, ses perspectives de devenir sont l'objet actuellement de nombreuses démarches d'analyse et de réflexion. Tous ces travaux peuvent être ventilés selon deux ensembles apparemment contradictoires.

Dans le premier cas, la dynamique de l'espace rural se caractérise par un inexorable processus de déclin tant sur le plan démographique et économique que sur le celui de l'environnement et de la nature. Les seules zones rurales qui échappent alors à cette tendance sont celles qui bénéficient de l'extension et de l'intensification de l'urbanisation. Dans le second cas, l'approche interprétative privilégie une renaissance ou une revitalisation de l'espace rural. Sans méconnaître le rôle souvent dominant des phénomènes d'urbanisation, cette thèse défend l'hypothèse d'une dynamique d'origine endogène du milieu rural, reposant localement sur des conjonctions de facteurs favorables.

Dans ce contexte, les définitions que l'on retiendra pour opérer un découpage entre l'espace rural et l'espace urbain auront une très grande importance dans la mesure où elles orienteront les travaux dans le sens de l'une ou de l'autre thèse en présence. En d'autres termes, que ce soient la nature des critères retenus pour définir l'espace rural ou les modalités de perception quantitative de son occupation par les hommes ou par les activités, les choix seront lourds de conséquence sur les enseignements qui seront tirés des mesures effectuées, en particulier dans leur dimension dynamique. L'analyse de l'espace rural, dans le cadre d'un champ d'application relativement vaste rend nécessaire le recours à une référence normative généralisable et durable. Dans le cadre d'une approche plus qualitative que quantitative, en termes de fonctionnement économique par exemple ou portant sur des zones rurales limitées, la définition de l'espace d'analyse est souvent moins contraignante.

En France, comme dans la plupart des pays européens, depuis plus d'un siècle une distinction administrative a opéré la séparation de l'espace rural et de l'espace urbain sur une base communale. Cette distinction a ainsi permis une répartition dans les compétences territoriales des différentes administrations et de leurs tutelles politiques, les ministères. Les changements qui s'opèrent dans l'occupation de l'espace à partir des années 1960 conduisent à une remise en cause progressive des critères de délimitation.

2. QUELLE DEFINITION DU RURAL DANS UNE APPROCHE COMPAREE ?

Chercher à définir le rural est loin d'être une nouveauté, en particulier en géographie. D'ailleurs, celle-ci a posé depuis fort longtemps les bases d'une réflexion critique sur la mesure du fait rural autour des questions des faibles densités (Beteille, 1981), des systèmes agricoles et agraires (Bonnamour, 1993), de la diversification des économies rurales (Kayser, 1990) et sociétés rurales (Mathieu 1982, 1990). Depuis plus d'une cinquantaine d'années, les chercheurs en Sciences Sociales se sont attachés à définir le rural comme « un objet statistique » à part entière. Ils ont alors défini des séries de catégories distinctes d'espaces en fonction de leurs orientations économiques (« rural agricole », « rural industriel », etc.), de leurs liens avec les espaces urbains (« rural périurbain », « rural multi polarisé », etc.) (Boscacci, 1999 ; Aubert et Schmitt, 2008) ou bien encore de leurs caractéristiques sociodémographiques (« rural attractif », « rural en voie de désertification », etc.) (Eurostat, 1999). Se heurtant à un problème épistémologique important, celui de la recherche d'une définition se voulant « universelle » du rural, ils ont alors plus souvent décrit les espaces ruraux qu'ils ne les ont réellement défini (Depraz, 2009). C'est par de multiples descriptions monographiques des particularités « des territoires ruraux », qu'ils ont, de manière empirique, empilé des savoirs et constitué, sur un socle scientifiquement instable et souvent discutable, l'assise d'un savoir commun.

Pourtant, la question de la définition du rural, des découpages de l'espace et de leurs finalités, reste cruciale aussi bien pour les acteurs du monde rural, qui gèrent, organisent ou mettent en place des politiques de développement, que pour les scientifiques qui étudient les recompositions et mettent en place des outils de prospective territoriale. Ces découpages peuvent être basés sur des objectifs purement administratifs. Ils permettent d'organiser ou gérer la population sur la base d'entités

territoriales définies (collectivités territoriales, collectivités locales, etc.). Ils peuvent également répondre à des préoccupations plus politiques en organisant les types de pouvoir à l'intérieur des entités nationales, notamment dans le cadre des systèmes décentralisés ou régionalisés. Enfin, ils répondent aussi à des seuils de création et d'organisation de l'information dans les différents domaines démographiques, économiques, sociaux, politiques, etc. Ces découpages sont appelés à jouer, à travers cette organisation de l'information, un rôle important dans le niveau de perception de l'espace. Ils ont une forte influence sur le signifiant des indicateurs construits sur leur base et utilisés par la suite (Depraz, 2009).

L'ensemble des pays européens a toujours mis et met encore en place des découpages spécifiques en fonction de leurs préoccupations, que ces derniers relèvent des champs économique, politique, administratif ou encore social. Ils ont établi des définitions officielles et des critères de leur ruralité, répondant à leur propre histoire, qu'elle soit purement agraire ou plus largement rurale. Pourtant aujourd'hui, la question d'une définition partagée à l'échelle européenne de la ruralité se pose en réponse à une politique européenne qui impose un besoin croissant de cerner précisément ces espaces (politiques agricoles et rurales – programme Leader, politiques environnementales – Natura 2000). Aujourd'hui, les quelques tentatives d'harmonisation d'une définition européenne du rural (OCDE, Eurostat, etc.) restent encore très génériques et parfois trop générales, et ne permettent pas de saisir, dans toutes leurs dimensions, la diversité et la complexité des espaces ruraux européens. Dans le cadre de cette première partie, après un bref exposé de la façon d'aborder les espaces ruraux en Europe, nous aborderons la question des typologies et de leurs limites.

3. COMMENT EST SAISI L'ESPACE RURAL EN EUROPE ?

L'espace rural, son évolution, ses perspectives de devenir sont l'objet actuellement de nombreuses démarches d'analyse et de réflexion (Jean et Dionne, 2007). Tous ces travaux peuvent être ventilés selon deux ensembles apparemment contradictoires. Dans le premier cas, la dynamique de l'espace rural se caractérise par un inexorable processus de déclin tant sur le plan démographique et économique que sur celui de l'environnement et de la nature (Pujol et Dron, 1999 ; Perrier-Cornet, 2002). Les seules zones rurales qui échappent alors à cette tendance sont celles qui bénéficient de l'extension et de l'intensification de l'urbanisation. Dans le second cas, l'approche interprétative privilégie une renaissance ou une revitalisation de l'espace rural (Kayser, 1990 ; Berger *et al.*, 2005). Sans méconnaître le rôle souvent dominant des phénomènes d'urbanisation, cette thèse défend l'hypothèse d'une dynamique d'origine plus endogène du milieu rural, reposant localement sur des conjonctions de facteurs favorables.

Dans ce contexte, les définitions retenues pour opérer un découpage entre l'espace rural et l'espace urbain ont une très grande importance dans la mesure où elles orientent les travaux dans le sens de l'une ou de l'autre thèse en présence. En d'autres termes, que ce soient la nature des critères retenus pour définir l'espace rural ou les modalités de perception quantitative de son occupation par les hommes et par les activités, les choix sont lourds de conséquence sur les enseignements qui sont tirés des mesures effectuées. L'analyse de l'espace rural, dans le cadre d'un champ d'application relativement vaste, rend nécessaire le recours à une référence qui soit généralisable. Dans le cadre d'une approche plus qualitative que quantitative, en termes de fonctionnement économique par exemple ou portant sur des zones rurales limitées, la définition de l'espace d'analyse est souvent moins contraignante.

Lorsque l'on traite de la question du découpage entre espaces urbains et espaces ruraux, se pose d'emblée le problème de l'échelon auquel ils vont se définir. Dans la plupart des définitions « officielles » de l'espace rural dans l'ensemble du continent européen, le cadre territorial comme base des mesures démographiques est la plus petite entité administrative (commune, localité, etc.). Si le seuil de population départageant les localités rurales des entités urbaines varie nettement d'un pays à l'autre (entre 200 habitants pour la Suède, 5000 pour la Belgique et 10 000 pour l'Espagne), cela tient surtout aux différences de taille des communes. La France est le pays européen qui a le plus grand nombre de communes (36 000), ce qui correspond à des entités territoriales de base généralement de très petite taille. Les communes espagnoles ont souvent une superficie équivalente à celle d'un canton français et un pays comme l'Italie compte à peine plus de 8 000 communes (soit 4,5 fois moins que pour la France) pour une population nationale sensiblement identique. Le rapprochement des comportements démographiques des espaces ruraux européens demande donc beaucoup de prudence.

L'unité de référence spatiale a nécessairement une influence sur la perception de l'évolution démographique. Dans le cas espagnol, par exemple, la « *comarca* » connaît une évolution de sa population résultant de l'agrégation des changements enregistrés dans chaque commune et particulièrement dans son chef-lieu, assez souvent compris dans les communes urbaines. En France, une croissance positive à l'échelon cantonal recouvre souvent une réalité communale diversifiée, avec des communes en croissance, d'autres stables et d'autres, enfin, en voie de dépeuplement. Une même opposition peut jouer en cas de déclin de population cantonale. Ainsi, le passage de la commune au canton, comme base d'analyse, comporte implicitement une sorte de normalisation. La carte des variations démographiques cantonales est bien moins contrastée que celle dressée à partir des communes où l'impression de marqueterie l'emporte nettement (Berger et Rouzier, 1995).

Le choix d'une entité spatiale très précise, souvent à l'échelle communale, pour déterminer le statut urbain ou rural d'une localité offre, en définitive, une vision assez conservatrice du rural. Ce dernier, souvent assimilé au local, est encore spécifique dans sa dimension économique, sociale et culturelle, autonome et surtout peu ou pas ouvert aux échanges avec les autres territoires (Mitchell, 2004). Est-ce le cas aujourd'hui ? Bien évidemment non. Et même si l'intégration de l'espace rural à l'économie globale est encore en soit discutable, notamment dans certaines marges européennes, l'interaction et les relations entre territoires sont désormais des réalités largement affirmées et posent sérieusement la question pour certains scientifiques (Jean et Dionne, 2007) de la remise en cause de la ruralité comme objet de recherche spécifique et, par la même, de sa définition.

Pour prendre en compte ce problème de l'interaction, voire de l'interdépendance entre les territoires, certains organismes statistiques comme certains États, se sont orientés vers une méthode, certes plus complexe, de classification du rural à partir du principe de l'emboîtement scalaire (Depraz, 2009). Cette méthode, utilisée aujourd'hui par l'OCDE, consiste à mener l'analyse du rural en deux temps distincts et à deux échelles différentes. Il s'agit tout d'abord de classer les unités locales de peuplement, souvent des communes, en plusieurs catégories de ruralité en utilisant des critères statistiques relativement simples (densités, nombre d'habitant, etc.) et ensuite de passer à l'échelon administratif supérieur, en agrégeant et redistribuant les unités dans de nouvelles catégories de ruralité, cette fois-ci à l'échelle régionale. Ainsi, certains pays déterminent des régions peu urbanisées, d'autres des aires à dominante rurale. Par ce principe, l'OCDE caractérise des régions essentiellement rurales ou relativement rurales (OCDE, 1994). Par cette méthode, le fait rural à l'échelle locale est remis dans son contexte régional, et cet emboîtement scalaire permet, d'une part, de lisser les aspérités du local en donnant une tendance d'ensemble à l'unité territoriale et surtout, d'autre part, de permettre une lecture

plus synthétique de la diffusion des systèmes locaux de relation ville-campagne. Aujourd'hui, un quart des pays européens a adopté une telle définition (Depraz, 2009).

Au-delà de la difficulté d'avoir une lecture européenne du rural, les différentes conceptions sous-jacentes en Europe peuvent être synthétisées selon Depraz (2009) autour de trois grands types de définitions : administratives, morphologiques et fonctionnelles.

- L'approche administrative se fonde avant tout sur un statut déclaré officiellement par les pouvoirs publics de rural ou d'urbain. Ce type d'approche ne concerne pas les trois pays concernés par notre travail, puisqu'on retrouve davantage cette définition liée à des prérogatives administratives dans des pays de l'Europe centrale (Maurel et Lacquement, 2007).
- L'approche morphologique s'appuie quant à elle sur un travail statistique beaucoup plus rigoureux et fait classiquement appel à un effectif maximal de population agglomérée ou à un seuil de densité dans une unité élémentaire de peuplement (Depraz, 2009). Comme la plupart des pays européens, l'Espagne se situe dans ce cas-là, en s'appuyant sur des critères démographiques de définition du rural.
- Enfin, la dernière approche, encore peu répandue, est davantage fonctionnelle puisqu'elle s'appuie sur des critères socioéconomiques jugés représentatifs des espaces ruraux (ex : mouvements pendulaires limités en direction d'un pôle emploi). Souvent, cette approche représente un complément aux définitions morphologiques. En Italie par exemple, la définition du rural s'appuie sur une classification complexe en combinant des indicateurs économiques et démographiques notamment.

Par ailleurs, la France est assez spécifique du point de vue de sa définition du rural, dont les différentes évolutions s'appuient là aussi à la fois sur une approche morphologique et fonctionnelle. En effet, depuis les années 1970, les nouveaux usages et les nouvelles attentes qui se sont développés sur les espaces ruraux (Rautenberg *et al.*, 2000 ; Perrier-Cornet, 2002) ont fait émerger une typologie réalisée au niveau national par la DATAR³. Celle-ci ne s'appuie alors pas sur des critères démographiques ou économiques (emploi), mais sur les fonctions (fonction productive, fonction résidentielle, fonction récréative et touristique, fonction environnementale) pour définir trois ensembles constitutifs de l'espace rural français : les « campagnes des villes », « les campagnes les plus fragiles » et « les nouvelles campagnes » (DATAR, 2003). Ces travaux conduisent aussi à renouveler les capacités prospectives de la recherche grâce aux analyses de l'INSEE, ou plus récemment de l'INRA avec la prospective des ruralités à l'horizon 2030 (Mora, 2008). Certaines avancées vont également avoir pour objectif d'offrir une lecture plus globale des transformations rurales à partir d'échelle cantonale avec la Société d'Études Géographiques et Sociales Appliquées (SEGESA). Pour l'INSEE, une commune rurale est une commune sans agglomération de plus de 2 000 habitants. À partir de là, la SEGESA a établi en 1992 un groupe de cinq catégories de cantons, en fonction du poids relatif de la population des communes rurales et urbaines dans la population totale et de la proximité d'une grande ville : ruraux, mixtes à dominante rurale, mixtes à dominante urbaine, périurbains et urbains (Bontron, 1995). Autre mesure du rural en France, l'INSEE ne se base plus sur la démographie, mais sur une distinction ville/campagne fondée sur l'emploi depuis 1990 avec le zonage en aires urbaines (ZAU). En effet, alors qu'auparavant étaient considérées comme rurales les communes de moins de 2 000 habitants, désormais l'approche est modifiée et tient compte de la notion d'espace à dominante rurale ou urbaine.

³ Direction Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale.

Par conséquent, ce qui pouvait relever du rural auparavant peut désormais être intégré dans une aire urbaine⁴ sous certaines conditions. Le territoire français est alors découpé en quatre catégories, et pour être classé comme pôle urbain (avec couronne), il faut offrir au moins 5 000 emplois, alors que les pôles ruraux n'en offrent que 1 500. De fait, ce qui n'est pas intégré dans une aire urbaine est considéré comme rural.

Au niveau européen cette fois, et toujours dans un souci de comprendre les enjeux en termes de prospective et de politique de développement rural, un certain nombre de travaux se sont intéressés à une typologie des espaces ruraux en lien avec les villes. Ainsi, dans le cadre du Programme d'Étude sur l'Aménagement du Territoire Européen (PEATE) en 1998-1999, une définition d'aires urbaines fonctionnelles au niveau européen a été mise en place, mais elle ne permettait pas de considérer la diversité des situations. C'est pourquoi, le programme de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE) a été lancé en 2002 avec pour objectif de déterminer le passage de l'urbain au rural en élaborant une typologie urbain/rural de l'Europe qui intègre chaque région dans une perspective générale européenne (ESPON, 2004). Cette typologie, en étant basée sur les relations structurelles et fonctionnelles entre l'urbain et le rural, permet donc de tenir compte du degré relatif du caractère urbain ou rural de l'espace à partir d'une échelle progressive de classement de chaque région Nuts 3. Dans la lignée, les travaux du groupe Foresight Analysis of Rural areas Of Europe (FARO) peuvent également être cités, ces derniers s'intéressant plus particulièrement au rôle des TIC dans les évolutions des espaces ruraux.

4. LES LIMITES DE CES APPROCHES

Critère statistique, le seuil d'habitants agglomérés dans une localité permet souvent durant des décennies d'opposer le rural à l'urbain, la ville à la campagne. Il est utilisé pour partager les espaces nationaux dans une finalité de gestion administrative, mais également économique et politique et cela jusqu'au début des années 1960. Le détail des critères employés pour différencier le rural et l'urbain montre que le seuil de population domine encore. La densité semble également refléter l'esprit actuel des politiques d'aménagement de l'espace rural et l'influence du modèle européen sur la perception des espaces ruraux. Pour appuyer ses études sur le développement rural, l'OCDE retient ainsi la densité, une notion « *qui peut être facilement comprise de ceux qui l'utilisent et simple à calculer pour ceux qui construisent les indicateurs ruraux (...) quel que soit le contexte national ou régional considéré* » (OCDE, 1994), tandis que la typologie proposée par Eurostat est également fondée sur des critères de densité pour permettre une analyse des territoires d'Europe (Eurostat, 1999). La Commission Européenne (DG de l'Agriculture et du développement rural) a elle-même avalisé dès 1997 une approche adaptée de l'OCDE pour ses analyses du rural européen, toujours fondée sur la densité.

Ceci dit, la définition, par un seuil quantitatif (au-delà duquel les communes cessent d'appartenir à la catégorie des communes rurales) a pour conséquence une modification significative dans le temps de la dimension spatiale de l'espace rural, et inversement, de l'espace urbain. Chaque recensement remet toujours plus en cause les limites géographiques à partir d'une procédure donnant au rural un caractère

⁴ Une aire urbaine est définie comme étant un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5 000 emplois ou plus.

résiduel. Les entités locales (communes françaises, comarcas espagnoles et autres localités scandinaves) les plus dynamiques sont, au fur et à mesure qu'elles atteignent des seuils « plafonds » (différents selon les pays) retranchées de l'espace rural.

Si l'on retient les différents recensements d'un pays comme l'Espagne et l'évolution de son peuplement depuis le début des années 1980, les différentes données fournies par l'institut des statistiques au cours de cette période correspondent à des espaces ruraux nettement différents. Selon la définition de 1980, l'espace rural gagne, entre cette date et 2005, 22% de population. À partir de la définition de 2005, la croissance n'est plus que de 3%. Par contre, si l'on compare le rural définition de 2005 au rural définition de 1980, on enregistre un déclin de 12% du nombre de comarcas rurales. L'écart est d'importance considérable et les images du rural qui procèdent de ce simple jeu de la définition retenue sont parfaitement contradictoires. À la variation des limites de l'espace rural vient s'ajouter l'impact du choix de la période de référence. L'espace rural connaît, en effet, un exode plus ou moins fort selon les territoires, les pays, depuis le milieu ou la fin du siècle dernier ; le déclin qui en découle s'est poursuivi et même accentué après la Seconde Guerre mondiale, surtout dans la partie occidentale du continent (le processus ayant été limité dans les territoires centre-européens, soumis aux régimes communistes). Ainsi, la date de référence aura donc une influence majeure. Par exemple, le peuplement de l'espace rural britannique (à définition constante de 2005) s'est accru en 2005 de 20% par rapport à l'année 1960, mais seulement de 5% si l'on prend 1931 comme base de comparaison. L'écart est ici important.

Les fonctions économiques dominantes ne sont pas alors considérées comme déterminantes pour effectuer ce découpage. Certes, l'agriculture est, jusqu'au milieu du XXe siècle, largement dominante dans les espaces de faible densité, mais elle est encore une grande utilisatrice de main-d'œuvre et se trouve très présente dans de nombreuses communes urbaines de taille limitée, inférieure à 10 000 habitants. On ne peut donc pas assimiler l'espace agricole à l'espace rural ainsi défini dans la mesure où il déborde nettement les limites de ce dernier.

Par ailleurs, de manière générale, comme on l'observe avec bon nombre de ces approches, le rural reste trop souvent abordé par une lecture simplifiée des situations nationales, pauvreté du regard sur les ruralités régionales, ce qui rend difficile la mise en œuvre des politiques publiques. Il est ainsi impossible la plupart du temps d'utiliser les définitions dans une approche comparée au niveau européen. Face à l'inexistence d'une définition européenne, chaque pays possède la sienne et est très disparate d'un pays à l'autre. Par exemple, en se basant sur les densités de population, la France apparaît comme beaucoup plus rurale que d'autres pays européens. Une telle hétérogénéité dans les acceptions de la ruralité impose donc à toute étude internationale à visée comparative de s'affranchir des définitions nationales pour créer une approche unique qui soit réellement opératoire.

Bibliographie

- AUBERT F., SCHMITT B. (2008), « Mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux », *Économie Rurale*, 307 : 8-22.
- BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M. (2005), *Les nouveaux territoires ruraux, éléments d'analyses*, édition PU Montpellier 3, Montpellier.
- BERGER A., ROUZIER J. (1995), « L'espace rural, élargissement conceptuel et orientation méthodologique », *Économie Rurale*, 229 : 3-10.
- BERGER A., CHEVALIER P., CORTES G., DEDEIRE M. (dir.) (2009), *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques Sociales »).

- BETEILLE R. (1981), *La France du vide*, Paris, Éditions Litec, coll. « Géographie économique et sociale ».
- BONNAMOUR J. (1993), *Géographie rurale, position et méthodes*, Paris, Masson.
- BONTRON J.-C. (1995), « La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales », *Économie Rurale*, 225 : 15-21.
- BOSCACCI F. (dir.) (1999), *A typology of rural areas in Europe, Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission*, École Polytechnique de Milan.
- CHEVALIER P., DEDEIRE M. (2007), *Les contrastes régionaux des dynamiques rurales européennes sont-ils porteurs de trajectoires territoriales ?*, XLIII^{ème} colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- COMMISSION EUROPEENNE (2006), *Rural development in the European Union statistical and economical information*, 2006. Bruxelles, Report, DG Agri.
- CROIX N. (2000), « Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe », in Nicole Croix (dir.) *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ? Mélanges en hommage au professeur Jules Renard*, Nantes, Presses Universitaires de Rennes.
- DATAR (2003), *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique du développement rural durable*, Paris, Etude prospective de la DATAR, CIADT du 3 septembre 2003.
- DEPRAZ S. (2009), « Vers une définition internationale du rural en Europe », in Alain Berger, Pascal Chevalier, Geneviève Cortes, Marc Dedeire (dir.) *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris, L'Harmattan (coll. Logiques Sociales).
- ESPON, 2004, Les relations urbain-rural en Europe. *Résumé opérationnel du rapport final*, Projet ORATE 1.1.2.
- EUROSTAT (1999) Les Zones densément peuplées dans l'Union européenne : essai de délimitation et de caractérisation des unités urbaines, in Eurostat *Statistiques en bref* n°CA-DN-99-002.
- JEAN B., DIONNE S. (2007), « La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois », *Norois*, 202(1) : 9-19.
- KAYSER B. (1990), *La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin.
- LEBART L., MORINEAU A., PIRON M. (1997), *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Paris, Dunod.
- MATHIEU N. (1982), « Questions sur les types d'espaces ruraux en France », *L'Espace géographique*, 2 : 35-39.
- MATHIEU N. (1990), « La notion du rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingt », *Économie Rurale*, 197 : 35-41.
- MAUREL M.-C., LACQUEMENT G. (dir.) (2007), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, Éditions Aux lieux d'être, Paris.
- MITCHELL C.J.A. (2004), « Making sense of counterurbanization », *Journal of Rural Studies*, 20(1): 15-24.
- MORICONI-EBRARD F. (1999), *Geopolis : pour comparer les villes du monde*, Paris, Anthropos.
- MORA O. (dir.) (2008), *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, Rapport du Groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008.
- OCDE (1994), *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris.
- PERRIER-CORNET P. (dir.) (2002), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, éd. L'Aube.

- PUJOL J.-L., DRON D. (1999), *Agriculture, monde rural et environnement. Qualité oblige*, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- RAUTENBERG M., MICOUD A., BERARD L., MARCHENAY P. (dir.) (2000) *Campagnes de tous nos désirs*, Paris, éd. MSH, (coll. Ethnologie de la France).
- RENARD J. (2002), *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Paris, Armand Colin.

ANNEXES

- Les critères de définition:

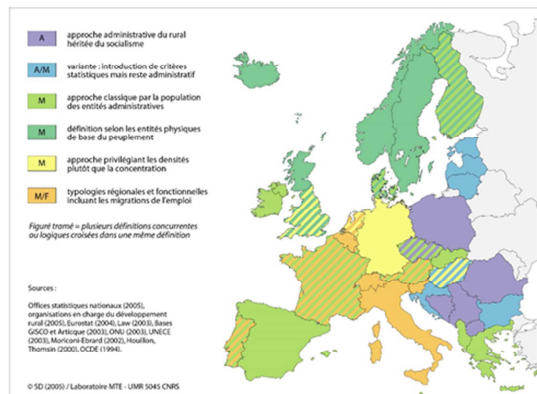
Critère de différenciation entre le rural et l'urbain	Fréquences en Europe*
1. Seuil de population (agglomérée ou non) par unité comptable	73 %
2. Densité de la population par unité comptable	39 %
3. Critère d'agglomération, de continuité entre unités comptables	34 %
4. Fonctions urbaines (services, industrie, administration, équipements)	27 %
5. Concentration d'emplois et / ou migrations pendulaires	20 %
6. Nombre ou taux d'emplois non-agricoles	18 %

- Des approches dichotomiques aux approches intégratives:

Types de lecture du rural	Fréquence
Dichotomique : opposition de deux catégories rural / urbain	48%
Introduction d'une catégorie intermédiaire entre le rural et l'urbain	34%
Lecture graduelle du rural et de l'urbain avec plusieurs catégories internes	4,5%
Lecture typologique croisant plusieurs critères de ruralité	13,5%

- Des lectures typologiques de la ruralité:

Types de lecture du rural	Fréquence*
Administrative : définition statutaire des localités urbaines et rurales	34%
Morphologique : mesure du rural par des critères de peuplement	72%
Fonctionnelle : définition du rural par des critères d'activité	25%



S. Depraz (2009) « VERS UNE DÉFINITION INTERNATIONALE DU RURAL EN EUROPE ? », Berger, Chevalier, Cortes et Dedeire, *Héritages et trajectoires en Europe* »

Un rural variable selon les définitions et indicateurs

- La définition traditionnelle de l'espace rural: 2000 hab. agglomérés

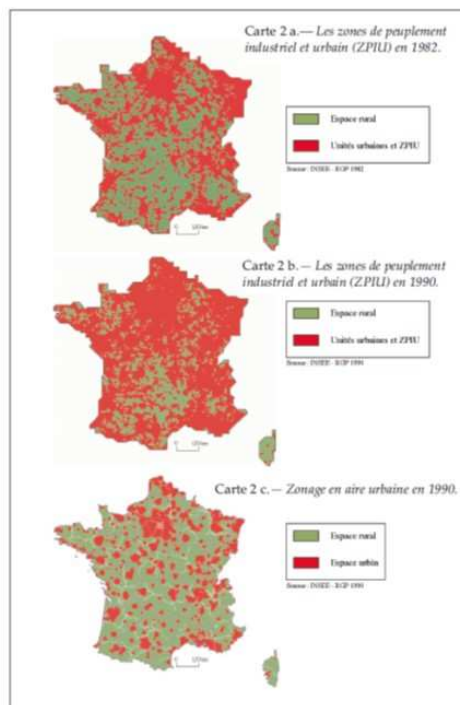
La France des villes 2013



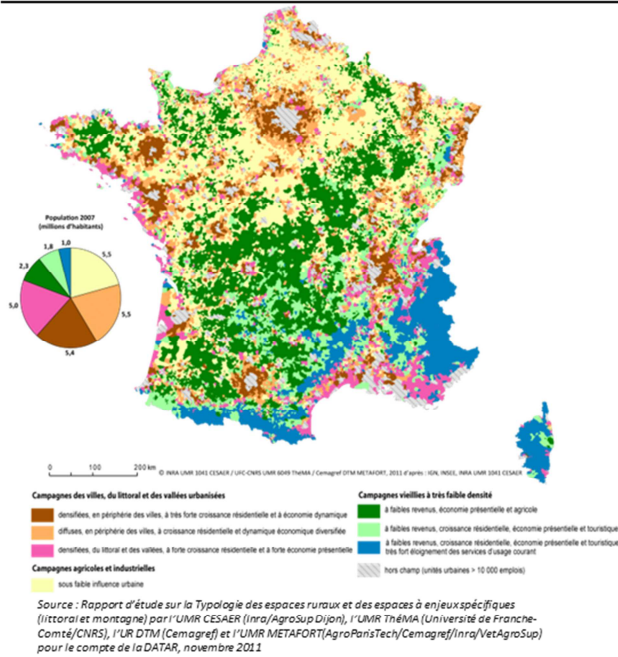
franceinfo

- La dissociation de l'espace rural: l'approche fonctionnelle

- L'approche par le continuum: les relations villes campagnes



Un rural variable selon les définitions et indicateurs.....



Et selon les échelles

LE RURAL EN FRANCE : DES MÉTHODES À LA MESURE À PARTIR DE LA PROSPECTIVE TERRITORIALE DATAR 2040

Marc Dedeire, géographe

INTRODUCTION

Cette contribution s'inscrit dans une réflexion sur la place de l'espace rural dans le cadre d'un travail prospectif qui a été réalisé à partir de l'année 2009 et jusqu'en 2011 par la Délégation Interministérielle de l'aménagement du territoire et de l'Attractivité territoriale, (DATAR), mission interministérielle dépendant du Ministère de l'Intérieur français aujourd'hui Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) (Barthe et Milian, 2011).

La démarche de prospective de la DATAR a mobilisé plus de 500 experts depuis les années 1960, acteurs territoriaux, chercheurs issus du milieu universitaire, acteurs de l'État central et déconcentré, des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie, des agences d'urbanisme ou de la société civile, au travers d'ateliers, de conférences, de séminaires et d'une consultation régionale. La prospective engagée en 2010 a notamment eu pour objectif de réfléchir sur la place des espaces ruraux de faible densité dans la dynamique des territoires plus englobants comme les métropoles, ou encore les espaces périphériques¹ (Vanier, 2015).

Il s'agira ici de revenir sur la réflexion menée par le groupe de travail « espaces ruraux de faible densité » en étudiant dans un premier temps la façon dont la lettre de cadrage est formulée en guidant la dynamique prospective qui va suivre. Ensuite nous analyserons l'interprétation de la lettre de cadrage par le groupe pour déterminer plus précisément les types d'indicateurs proposés par la DATAR pour réaliser la prospective et les limites que l'on peut accorder à ces indicateurs. Nous verrons enfin comment l'on peut mettre en place une méthodologie adaptée permettant de relier les espaces de faible densité aux formes agricoles entrant dans la prospective territoriale, à partir des indications géographiques.

1. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA NOTION D'ESPACE DE FAIBLE DENSITE (EFD) A PARTIR DE LA DATAR (2010)

La lettre de cadrage qui se formulait en une dizaine de pages « *Les espaces ruraux de faible densité (ERFD) , générateurs de bioressources* », était organisée en trois parties, d'une part une approche par les potentiels que représentent les territoires de faible densité, ensuite les défis que peuvent représenter dans le cadre de l'action publique, la prise en compte des

¹ Sept groupes d'expert vont être créés pour *Prospectives 2040* : Le réseau des métropoles françaises dans l'économie-monde (groupe 1) ; Les systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement territorial (Groupe 2) ; Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux de grands flux (Groupe 3) ; Les bassins industriels, territoires à base économique productive (Groupe 4) ; Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité (Groupe 5) ; Les territoires à base économique résidentielle et touristique (Groupe 6) ; Les espaces ruraux de faible densité, générateurs de bio-ressources (Groupe 7).

ressources et leur gestion dans un contexte de faible densité, et enfin les incertitudes probabilistes et non probabilistes qui peuvent être considérées comme des éléments mobilisables dans le travail de prospective proprement dit.

La dynamique du groupe de travail se devait d'intégrer le fait qu'il n'y avait pas de délimitation stricte du périmètre de la faible densité puisqu'il devait plutôt investir la compréhension et l'étude des systèmes territoriaux qui étaient en réalité animés par des logiques fonctionnelles. Ces logiques nous conduisent indéniablement à privilégier des processus d'organisation spatiale, et le cas échéant à interroger les possibles interactions qui peuvent se percevoir avec d'autres systèmes territoriaux. En ce sens, il peut exister des figures de la faible densité qui renvoient à des configurations spatiales singulières ce qui dans un travail de prospective, constitue un élément important de production de cette prospective (Clarimont *et al.*, 2006).

Dans ce contexte, trois dimensions caractérisent ce rural.

- la France est un pays faiblement occupé, et selon toute vraisemblance, le pays restera à cette hauteur d'occupation dans les années à venir et jusqu'en 2040, période qui entre en termes de plafond dans l'analyse,
- les espaces où de la densité se singularise par des systèmes d'activités de fonctions bien identifiées et qui privilégient la valorisation de ressources (abondance d'espace, ressources fixes, facteurs de production localisée, etc.) sont largement majoritaires dans la France de la faible densité,
- les espaces ruraux de la faible densité sont caractérisés par une intégration dynamique dans différents dispositifs de développement territorial, intégration qui revient à concevoir un degré d'ouverture variable des territoires ruraux selon la façon dont les systèmes d'activité et leurs fonctions se déterminent (Berger *et al.*, 2005).

Le texte nous indique également les formes d'activité qui mobilisent de façon préférentielle, les ressources liées à l'espace. L'activité agricole est la première d'entre elles puisqu'elle occupe majoritairement l'espace productif en France avec environ 29,2 millions d'hectares, ce qui représente 53 % du territoire métropolitain. Une tension structurelle et donc aussi traditionnelle est identifiée à travers l'agriculture par une pression sociétale qui conduit les acteurs ruraux à investir des dimensions environnementales dans la façon de produire et de gérer le rural contemporain, traduisant les enjeux en termes de multifonctionnalité ce qui de fait exprime une forte intégration de cette forme d'activité agricole du rural de faible densité notamment.

La production énergétique est également un gisement conséquent pour les espaces de faible densité. La forêt, la production de biomasse, les sous-productions avec des filières énergétiques, la valorisation territorialisée des ressources en termes d'emplois par l'énergie, tout cela conduit à une redécouverte de potentiels adaptés au milieu, même sur la base des espaces marginalisés. Ce gisement énergétique constitue une organisation intersectorielle nécessaire afin de capter et organiser le chainage des différents secteurs d'activité autour de l'énergie.

La gestion et la protection des espaces à hautes valeurs environnementales constituent enfin un gisement qui se traduit par une forte dépendance aux politiques volontaristes constituant ses formes de protection. Potentiellement, des emplois nouveaux peuvent émerger, la différenciation des espaces en la matière est importante. Il y eut une forte dimension transversale aux fonctions de protection qui demande à être fortement en lien avec la demande sociale et qui conduit également à améliorer une image de territoires attractifs pour des

territoires ruraux de faible densité qui ont souvent une image répulsive, ou tout au moins peu engageante.

2. COMMENT LE GROUPE D'EXPERTS QUALIFIE ET DISCUTE-T-IL LA FAIBLE DENSITE ? (EXTRAIT DE COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'EXPERTS EN JANVIER 2010)

Très vite, au niveau du groupe de travail², un certain nombre d'interrogations vont naître autour des termes employés dans la lettre de cadrage, mais également sur la difficulté de faire le lien entre les politiques publiques engagées ces dernières années et la faible densité, également, le groupe s'engage dans une analyse critique par la déformation du spectre rural et la position hégémonique du Ministère de l'Agriculture. Deux autres éléments vont surgir également dans les discussions, quels sont les enjeux opérationnels de la méthode prospective, la description et la terminologie de la lettre de cadrage ne conduit-elle pas à une justification sociétale, et enfin la faible densité peut-être considérer tout simplement comme un objet spatial à mettre au regard de ce qui peut l'entourer.

La question des termes employés

La discussion sur les termes employés est assez intéressante en soi puisqu'elle reflète une ambiguïté entre la formulation en termes de problématiques et le fait que le ministère puisse orienter les choix de scénario par les termes utilisés.

Extrait³ :

Pourquoi ajouter « ruraux » à l'intitulé des EFD ?

Une remarque sur le fond : « générateur de bioressources » : pourquoi ? C'est déjà un choix de scénario.

La délimitation du ST : peu importe le seuil car à quel niveau fait-il apprécier la FD : commune, canton ?... on peut estimer qu'il y a un vrai décalage qualitatif en-dessous de 30-40 hab.

Mais oui aujourd'hui : plus les espaces sont de FD, plus ils gagnent en population.

La faible densité serait aussi victime de sa forte connotation négative dans l'imagerie populaire surtout lorsqu'elle est associée au terme rural, alors que la faible densité peut également être porteuse de dynamique démographique. On perçoit dans ce premier point, toute l'importance de la terminologie et de la façon dont la problématique va mobiliser les termes afin de guider, pour ne pas dire influencer, le groupe de travail.

L'impossible lien entre les Politiques publiques et la faible densité

² Le groupe de Travail (Numéro 7) « Les espaces ruraux de faible densité, générateurs de bio-ressources » va se réunir à neuf reprises entre janvier 2010 et septembre 2011, et cette contribution s'appuie uniquement sur les restitutions et comptes rendu de la séance du 5 janvier 2010.

³ EFD : espace de faible densité ; ST : Système Territorial.

Un autre aspect qui a posé des difficultés assez importantes est le regard que l'on pouvait porter sur des dispositifs de politiques publiques et leur efficacité pour interpréter, juger, mesurer et évaluer, les dispositifs de politiques publiques dans le cas de la faible densité. En réalité, une très forte déconnexion a été identifiée entre les politiques publiques et les espaces de faible densité.

Extrait :

Je pose une interrogation : *quid* du rôle des politiques publiques : est-il aussi fort que tu le prétends ? Les politiques publiques ont-elles apporté tant que ça ? Le rôle des acteurs locaux surtout a été fort certes, bien que stimulé par des Politiques publiques. De plus, il n'y a pas eu beaucoup de politiques publiques vraiment ciblées EFD. D'où une question : l'avenir des EFD dépend-il autant des politiques publiques ?

Le regard réciproque que l'on peut porter consiste à imaginer que la faible densité nécessite des formes particulières de politiques publiques, ce qui sous-tend également l'option selon laquelle, la faible densité n'est pas que rurale.

La déformation du spectre rural : la position hégémonique de la représentation du ministère de l'agriculture

Beaucoup de membres du groupe ont également avancé l'idée que trop peu de politiques publiques étaient orientées durant les trente dernières années sur le développement des activités non agricoles, du fait d'une forte, voire hégémonique, gestion des territoires ruraux par le seul Ministère de l'Agriculture.

Extrait :

J'insiste sur cette question des industries en milieu rural. On a souvent manqué de vision globale pour le rural dans l'AMT : peu de politiques publiques s'adressent aux activités non agricoles, parce que le Ministère de l'Agriculture a eu un poids très important. Or, ces activités existent et on ne prend conscience que très récemment de leur impact sur l'emploi, les services vitaux...

La façon d'appréhender l'espace de faible densité peut sous cet angle soit être considéré comme l'espace de prédilection d'une action agricole dans la gestion de l'espace, soit comme une incapacité à identifier les leviers non agricoles de la dynamique de la faible densité en France.

Les enjeux opérationnels et les méthodes : la justification de l'existence de notre propre groupe

Le groupe de travail peut également engager une réflexion sur les formes opérationnelles et les méthodes investies pour construire la prospective et surtout l'objet d'observations. La plupart des membres du groupe concevaient que le choix de la méthode d'observation pouvait conduire à exclure ou inclure des éléments ou des entités territoriales de notre champ d'analyse.

Extrait :

Une question se pose : on cherche à positionner le ST sur une carte, parce qu'on a besoin de se demander : « à quoi cela correspond comme territoires concrètement ?

Si on retire du jeu les territoires dont l'attractivité repose sur d'autres facteurs que les bioressources, on se pénalise bien évidemment.

Mais on a un axe fort, dominant, dans la problématique de ce ST : c'est la production, c'est-à-dire que l'orientation du développement de ces espaces est fortement marquée par ces activités : les bioressources.

L'importance d'un regard multivarié permettra d'éviter le choix *a priori* de territoires d'observation mais plutôt de mobiliser une interaction entre jeu d'échelles pour pouvoir construire un véritable dispositif méthodologique accompagnant le travail de prospective. L'existence du groupe devient de fait celle de l'objet d'études et non l'inverse.

La lettre de cadrage en tête d'épingle : opportunité d'une justification sociétale

Dans un contexte à la fin des années 2000 où le chômage et la précarité constituent des expressions lourdes des transformations sociales et économiques, la lettre de cadrage, en tête d'épingle, a été imaginée comme l'occasion de relayer la justification sociétale d'un travail de prospective. Les observations sur ce point ont été nombreuses et voici un extrait reflétant ce prisme trop focalisé sur les questions économiques.

Extrait :

Note très axée sur la valorisation économique. Il faut aussi réfléchir sur l'habitant. Chercher à comprendre : il faut avoir envie de s'installer dans un EFD = quelles motivations, capacités de travail, accès aux services... Cela renvoie à la question de la qualité de vie. C'est ce qui est susceptible de générer une différence entre espaces qu'on va pratiquer sur une courte période et les espaces où l'on va avoir envie de s'installer.

Les espaces de faible densité sont bien souvent les lieux où s'expriment de multiples motivations d'y vivre, d'y produire, d'y venir en vacances, ou d'en partir. L'essentiel de la critique de la note vient d'une trop forte préoccupation économique des enjeux sur et par la faible densité plutôt qu'une compréhension de la faible densité comme lieu d'intégration des multiples composantes des dynamiques territoriales. La prospective se doit d'intégrer et de rendre fongibles des éléments de cause et de conséquences de trajectoire du territoire de la faible densité.

La faible densité : un objet spatial

Dans les discussions est abordé également que la faible densité est l'objet de formidables tensions entre deux situations, un repli et une sorte d'ancrage qui serait un lieu étanche à toute relation avec l'extérieur mais aussi un lieu traversé, brassé et soumis à des mobilités de toutes sortes, résidentielles, touristique, etc.

Extrait :

On sent que l'on a à faire avec une double polarité : fixité (ancrage) vs mobilité :
Question intéressante : les EFD sont souvent très proches, en continuité territoriale de grandes concentrations urbaines. La FD n'est pas forcément éloignée de la forte concentration.

La faible densité peut considérer des articulations non pas en opposition à la forte concentration, mais des espaces complémentaires qui possèdent des atouts partiels ou structurels aux métropoles et aux ensembles urbains contigus à la ville. La faible densité serait en réalité une caractéristique spatiale plus qu'une situation territoriale ou fonctionnelle.

3. DE LA FAIBLE DENSITE A LA MESURE DE LA DENSITE FAIBLE

Les mesures de la faible densité vont être proposées à partir d'un outil cartothèque, pour le groupe d'experts. Composé de 2 parties distinctes, le site de l'Observatoire des territoires met à disposition près de 400 indicateurs cartographiés concernant une cinquantaine de thématiques, ainsi qu'un vingtaine de périmètres de politique publique.

En termes de zonage, voici les différentes possibilités qui y sont proposées :

Tableau 1 : les zonages pouvant être mobilisés pour Prospectives 2040

<i>Zonage Statistique</i>	<i>Zonage attributaire</i>	<i>Zonage Contractuel</i>
<ul style="list-style-type: none">• Aire urbaine• Périmètre de massif• Périmètre de transports urbains	<ul style="list-style-type: none">• Etablissement public de coopération intercommunale• Commune soumise à la Loi littoral• Parc naturel régional• Pays• Commune ayant un plan local d'urbanisme• Commune ayant un programme local de l'habitat• Schéma de cohérence territoriale• Zone de revitalisation rurale• Zone franche urbaine• Zone urbaine sensible	<ul style="list-style-type: none">• Contrat d'agglomération• Contrat de pays• Contrat urbain de cohésion sociale

Source : Document de travail (Ministère de l'intérieur – DATAR 2009) – Présentation 3 catégories (M. Dedeire)

Ces zonages ont pour particularité de pouvoir être associés à des données de plusieurs ministères, et ayant une capacité à croiser les indicateurs thématiques avec des données du recensement.

Pour le Groupe 7, « Les espaces ruraux de faible densité, générateurs de bio-ressources » voici comment se présentent les variables :

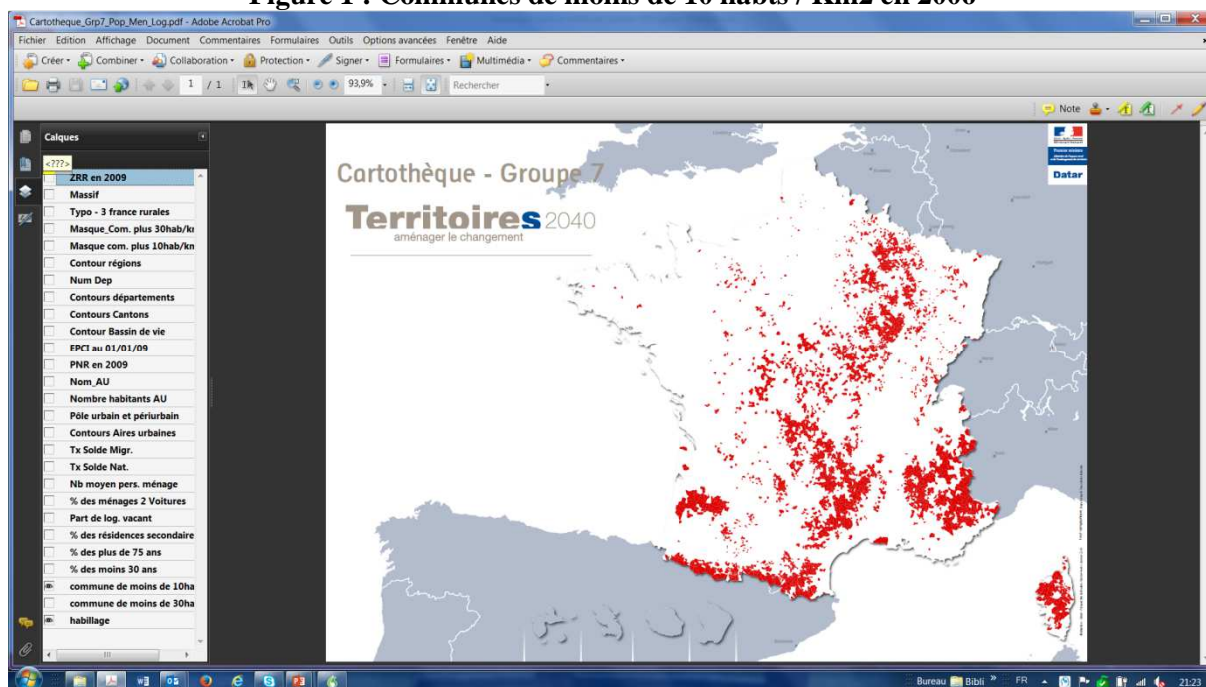
Tableau 2 : Les éléments statistiques et cartographiques mis à disposition pour le groupe d'experts

Intitulé du calque	Caractéristique de Zonage	Variable Brute	Indicateur (Calculé) ou multivarié
ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) (2009)			
Massif			
Typo 3 France rurale			
Masque communes + de 30 habts/Km2			
Masque communes + de 10 habts/Km2			
Contour région			
Numéro Département			
Contour Département			
Contour Canton			
Contour Bassin de vie			
EPCI au 01/01/09			
PNR en 2009			
Nom Aires Urbaines (AU)			
Nombres habts. AU			
Pôle Urbain et Périurbain			
Contour Aire Urbaine			
Taux Solde Migratoire			
Taux Solde Naturel			
Nombre Moyen de personnes par ménage			
% Ménage avec deux voitures			
Part de logement vacant			
% de résidences secondaires			
% de plus de 75 ans			
% de moins de 30 ans			
Commune de moins de 10 habts/Km2			
Commune de moins de 30 habts/Km2			
Habillage			

Source : Document de travail (Ministère de l'intérieur – DATAR 2009) – Présentation 3 catégories (M. Dedeire)

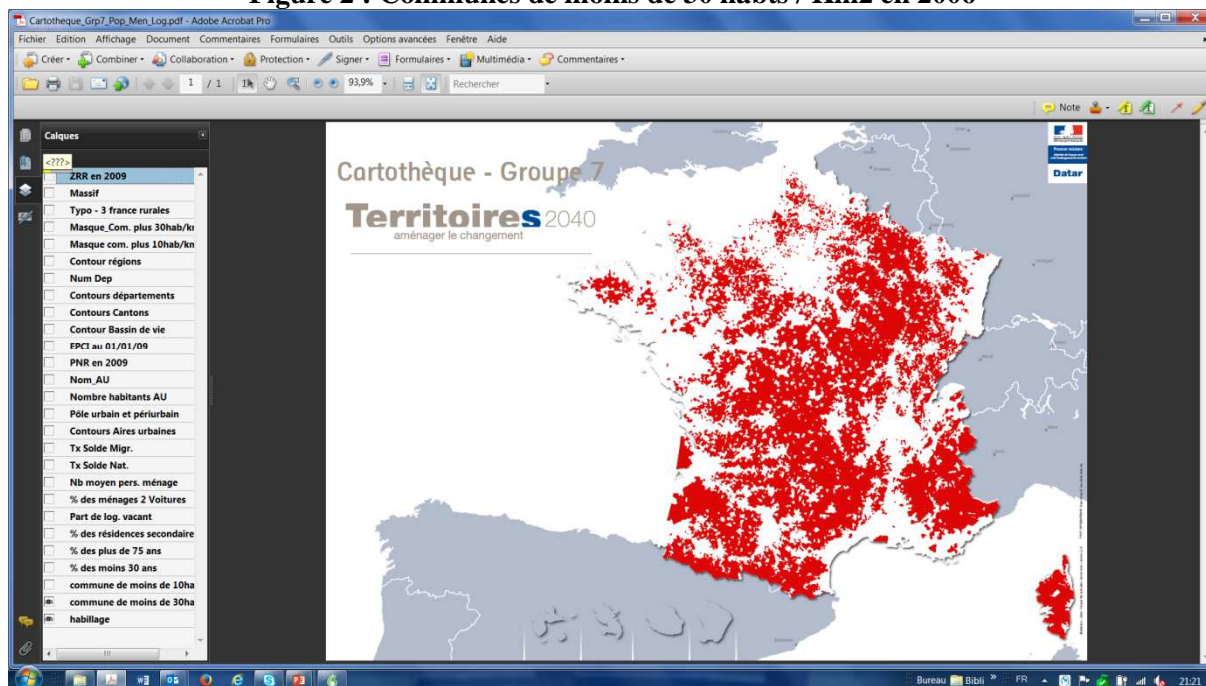
À partir de ces calques, il est possible de visualiser grâce à la cartotheque les indicateurs, variables ou caractéristiques des espaces.

Figure 1 : Communes de moins de 10 habts / Km2 en 2006



Source : Document de travail (Ministère de l'intérieur – DATAR 2009)

Figure 2 : Communes de moins de 30 habts / Km2 en 2006



Source : Document de travail (Ministère de l'intérieur – DATAR 2009)

Ces deux cartes vont faire l'objet de débat notamment par les seuils de densité. Grâce aux différentes combinaisons proposées par les calques, les discussions vont montrer que selon l'échelle d'analyse, l'outil ne permet pas d'apporter une illustration de cas d'études sur lesquels le groupe d'experts souhaite tester sa prospective, ce qui limite l'usage de l'outil

cartographique selon le zonage mais aussi la possibilité de varier ses échelles pour affiner l'argumentaire (voir aussi Gumuchian, 1991).

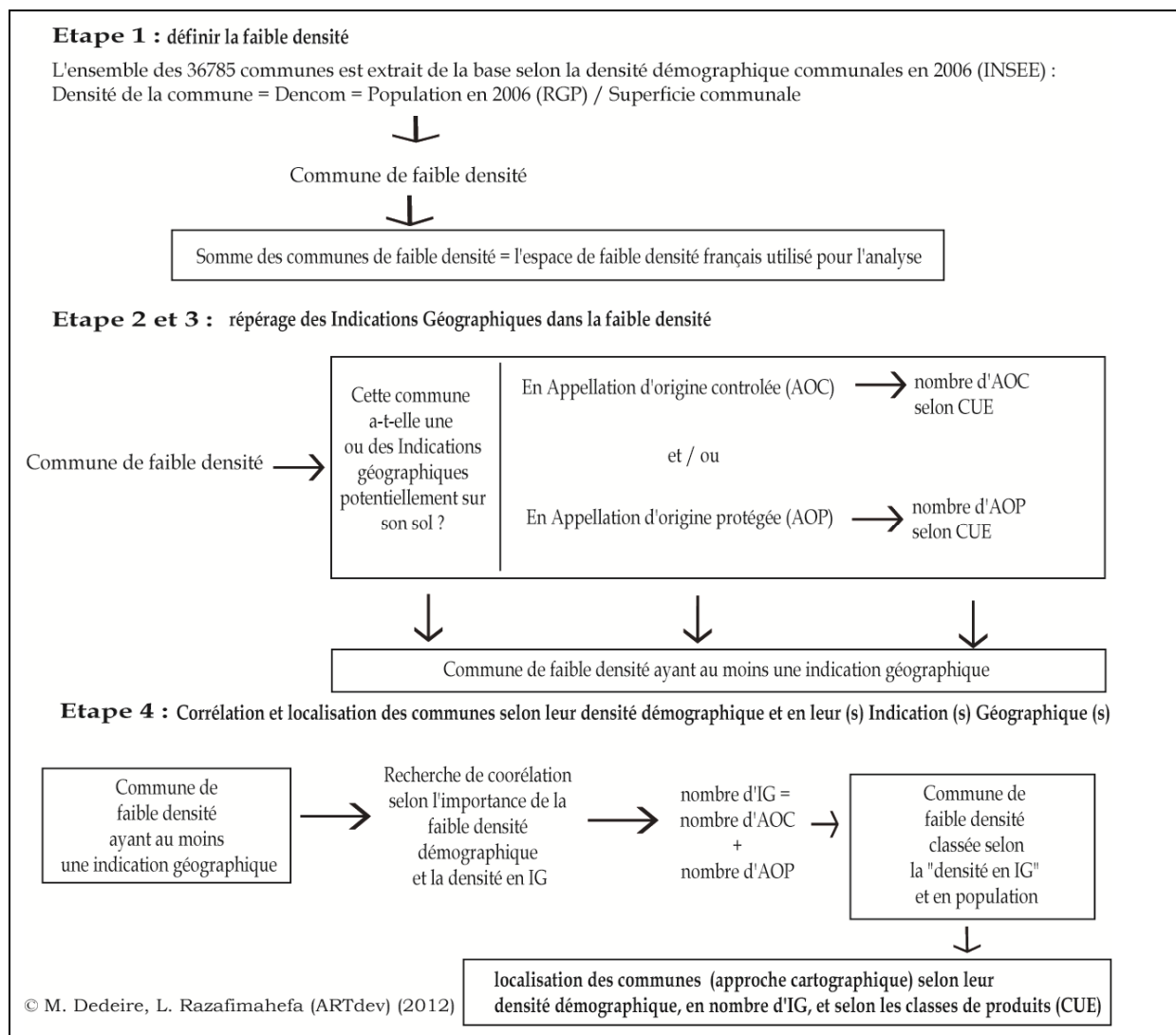
4. LA FAIBLE DENSITE ET LES DYNAMIQUES AGRICOLES : UNE RECHERCHE DES RELATIONS ET LA PRODUCTION D'UNE METHODE

À partir de ce travail réalisé dans le cadre du groupe d'experts, nous allons proposer en collaboration avec l'Institut National des Appellations d'Origine de tester l'hypothèse selon laquelle la faible densité démographique aboutit à des formes particulières d'agriculture et est-ce que les produits d'appellation d'origine sont privilégiés dans le cadre de la faible densité ? (Dedeire et Razafimahefa, 2012, 2013).

Les travaux réalisés à partir de 36675 communes de France ont permis d'identifier un certain nombre de problématiques :

- La faible densité n'est pas toujours synonyme de désert, d'absence de développement ou d'irréversibilité en matière de trajectoire démographique ou économique ;
- Dans le développement des systèmes agricoles industriels, la faible densité constitue un atout car une faible concurrence spatiale génère moins de tensions sur le foncier par des acteurs non agricoles ;
- Si des systèmes productifs se diversifient, l'une des explications peut être liée à la façon dont les hommes occupent l'espace ;
- Les dynamiques agricoles et les relations villes-campagnes sont également explicatives d'une certaine recomposition (par exemple, fonction alimentaire, cadre de vie,...) (Duko *et al.*, 2012 ; Dubuc, 2004).

Figure 2 : Méthodes d'identification de la faible densité et de caractérisation dans ces espaces des appellations d'origine contrôlée (AOC)



Par rapport aux 23412 communes qui possèdent une appellation d'origine en France, 10128 sont également des communes de moins de 30 habts/Km² au sens de l'INSEE, s'agissant des communes de faible densité. Cela montre que la majorité des communes AOC sont dans des espaces plus peuplés (cf. Tableau 3).

Tableau 3 : La faible densité démographique en France métropolitaine et les Indications Géographiques (AOP-AOC) (approche statistique)

L'espace de la faible densité	Nombre de communes	En % du total	Dont ayant une AOC
Inférieur ou égal 30 hab./km ²	15 558	42,5%	10 128
Supérieur à 30 hab./km ²	21 011	57,5%	13 284
Total général	36 569	100,0%	23 421

Sources : INSEE 2006 – INAO 2010 ART-Dev (M. Dedeire – L. Razafimahefa)

Avec 10 128 communes, près des deux tiers de l'espace de faible densité (65,1%) sont concernés par la présence d'une Indication Géographique (IG). Ce chiffre constitue aussi une interrogation, plus de la moitié de ces communes (52,7%) ont entre deux et quatre Indications Géographiques. Il est donc plus fréquent de voir des communes rurales avec au moins deux Indications Géographiques que les communes rurales qui n'assemblent qu'une seule indication. Ce résultat est intéressant lorsque l'on va localiser spatialement ces communes. A-t-on des constructions territoriales ou est-on dans des situations éclatées ? L'une des réponses est à trouver dans la logique même de l'indication géographique. Une Appellation d'Origine Contrôlée se construit en deux étapes : un ensemble de communes où il est possible de qualifier un produit ; puis, un découpage parcellaire lié aux terroirs retenus. Dans l'hypothèse où l'on a contiguïté de différentes communes concernées par les mêmes appellations, on est bien dans le zonage d'appellation au sein duquel se trouve un ensemble communal. C'est donc un territoire construit par l'appellation qui est dans ce cas observé. Une autre problématique sous-jacente est celle de la concentration dans des lieux ou dans des espaces. Dans la mesure où le cas avec une seule Indication Géographique est plus rare que celui avec deux et plus, nous pouvons considérer que le processus de contiguïté forme des ensembles vastes et qui vont couvrir de façon homogène des territoires relativement étendus.

La nature de cette pluralité est aussi importante à repérer statistiquement. Si l'on croise les communes ayant une IG et plus avec les classes de produits, nous pouvons repérer un certain nombre de phénomènes.

Les espaces de faible densité sont à 75% des espaces de production fromagère, loin devant la production labélisée de vins (20%), ce qui peut être un point fondamental car les IG viticoles sont statistiquement dans des zones plus peuplées ou alors en marge des zones de peuplement, ce qui minore leur présence dans les situations de la faible densité. Pour ce qui est des productions fromagères, leur forte représentation par la France rurale faiblement peuplée explique également l'importance du foncier pour ces formes d'agriculture. Les appellations fromagères sont couplées à des productions laitières nécessitant des étendues relativement importantes, ce qui montre la particularité de systèmes productifs bovins de faibles charges à l'hectare, compatible avec des territoires de faible densité.

En confrontant les seuils de population avec les zonages des indications géographiques à l'échelle communale, nous avons pu amender l'idée selon laquelle l'approche par les zonages et leur caractérisations sont à privilégier dans les approches spatialisées, à l'image de ce qui a été fait pour cette quatrième partie de la contribution.

- Ces modèles de « qualification » dans la faible densité peuvent être expliqués par un certain nombre d'éléments comme par exemple le système productif et sa relation avec le foncier (aussi dans sa relation à la ville);
- Les communes qui se spécialisent dans une classe de produits en particulier (une seule IG pour chaque CUE) sont plus fréquentes parmi les communes dont la densité démographique est inférieure à 16 habts/km²;
- A l'autre extrême, les communes qui exploitent plusieurs classes de produits dont certaines bénéficient de plusieurs qualifications se retrouvent plus fréquemment parmi les communes de plus de 16 habts/km²;

- La question des doubles déserts, espaces où nous ne trouvons pas d'AOC et où la faible densité démographique est très forte : ceux sont soit des espaces productifs de concurrence internationale sans qualification et qui supportent une agriculture compétitive et très standardisées, soit des territoires en crise et en repli agricole et rural;
- Les agricultures d'appellations sont des formes de protection des produits et associent des logiques zonales, deviennent des systèmes territoriaux permettant de maintenir une agriculture de qualité dans des territoires qui n'auraient pas d'autres alternatives.

CONCLUSION

Nous avons pu insister ici sur la place de la méthodologie dans la façon d'appréhender les espaces de faible densité dans un contexte institutionnel qui était un groupe de travail d'experts DATAR 2040. L'importance de la définition de l'objet de recherches qui *a priori* dans un premier temps était extérieure au groupe, est très vite devenue un objet approprié par le groupe qui a lui-même souhaité le faire évoluer dès le début du processus. Le groupe d'experts a insisté sur la façon de faire évoluer l'objet en articulant plus fortement la mobilisation de l'outil technique cartographique notamment avec l'analyse conceptuelle venant des experts universitaires et le complément que pouvait apporter les experts plus fortement en lien avec le terrain autour des questions de durabilité et de gestion de ressources naturelles notamment. Dans le cadre de DATAR 2040, nous avons réalisé un travail spécifique sur la compréhension des appellations d'origine dans les cas d'espaces de faible densité qui étaient définis par le groupe de travail. Nous avons pu montrer que la faible densité n'était intelligible que dans un processus d'articulation avec des territoires imbriqués où les formes de zonage s'associent à des catégories contractuelles ou à des zonages attributaires. La méthodologie mobilisable pour étudier les espaces ruraux aujourd'hui doit nécessairement s'appuyer sur une plus forte innovation de la recherche à la constitution de zonages territoriaux qui sont aujourd'hui nécessaires pour devenir le cœur dans beaucoup de pays de la compréhension des systèmes territoriaux et de leurs relations, le zonage devenant à la fois un outil d'intervention comme un outil d'analyse et de compréhension des dynamiques territoriales des espaces ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHE L. MILIAN J. (2011) Les espaces de faible densité processus et scénarios, *Territoires 2040*, 4, 151-183. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00732378>)
- BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M., (2005) *Les nouveaux territoires ruraux, éléments d'analyses*, édition PU Montpellier 3, Montpellier 305 p.
- CLARIMONT S. ALDHUY J., LABUSSIÈRE O., (2006) Les recompositions territoriales face à la faible densité: comparaison des « pays » aquitains et des comarcas aragonaises, *Annales*

- de géographie*, 2006/1 n° 647, 26-48. (<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2006-1-page-26.htm>)
- DEDEIRE M., RAZAFIMAHEFA L (2012) Les espaces de faible densité : des qualifications territoriales multiples, application à la France rurale, *XLIXeme Colloque de l'Association de science régionale de Langue française (ASRDLF) - Industrie, Ville et région dans une économie mondialisée*, Belfort, Université de Franche Comté, 9 au 11 juillet (France). (http://art-dev.cnrs.fr/docs/C-ACTI_2012_ASRDLF2012.pdf)
- DEDEIRE M., RAZAFIMAHEFA L. (2013) Les territoires des appellations d'origine en France : entre métropolisation et qualifications territoriales, *Revue Sud-ouest Européen*, n 36, Identité, espaces, terroirs, territoires et mondialisation, Presse Universitaire du Mirail, 9-28. (<https://soe.revues.org/381>)
- DUBUC S., (2004), Dynamisme rural : L'effet des petites villes ; *L'espace géographique*, 33/1, pp. 69-95. (<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2004-1-page-69.htm>)
- DUTKO P., VER PLOEG M., FARRIGAN T. (2012) Characteristics and Influential Factors of Food Deserts, Economic Research Report No. (ERR-140) 36 pp, August 2012 : <http://www.ers.usda.gov/publications/err-economic-research-report/err140.aspx#.U84jRLFBou>
- GUMUCHIAN H, (1991) Territorialité, partenariat et autre développement : les espaces à faible densité en situation périphérique, *Cahiers Géographiques du Québec*, Volume 35, numéro 95, 1991, 333-347 (<https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1991-v35-n95-cgq2667/022181ar/>)
- MATHIEU N., DUBOSCQ P., (1985) *Voyage en France par les pays de faible densité*, Toulouse, CNRS.
(http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1986_num_172_1_3751_t1_0056_0000_1)
- VANIER, M. (2015). 28 scénarios de prospective territoriale pour la France : relecture transversale. *L'Information géographique*, vol. 79(2), 79-91. doi:10.3917/lig.792.0079.

ANALYSER LE « RURAL » AU PRISME DES LOGIQUES DE CONSOMMATION, DE PRODUCTION ET DE CIRCULATION DES FAMILLES « AGRICOLES »

*Sandrine Fréguin-Gresh, économiste
Geneviève Cortes, géographe*

INTRODUCTION

Analyser la sécurité alimentaire des ménages agricoles suppose d'étudier les quantités et la qualité de la nourriture qu'ils consomment, mais aussi de comprendre comment ces ménages s'organisent pour garantir la disponibilité, l'accès et la régularité d'approvisionnement en aliments dans le temps. Ainsi, analyser la sécurité alimentaire des ménages agricoles implique de s'intéresser à leurs pratiques.

Cependant, si c'est bien l'individu qui peut être en situation de carence et d'insécurité alimentaire, les stratégies d'approvisionnement engagent des pratiques qui se jouent au niveau d'un collectif, pas seulement celui du « ménage » (qui est généralement le groupe social qui est engagé dans la gestion de l'exploitation agricole), mais potentiellement aussi celui de la famille élargie, de voisins ou de sphères institutionnelles impliquées dans certains flux d'aliments (aide et dons alimentaires par exemple). Ainsi, l'étude de la sécurité alimentaire des ménages agricoles et de leurs stratégies d'approvisionnement s'avère être une entreprise complexe et suppose, quoiqu'il en soit, d'interroger en premier lieu la catégorie d'analyse qu'est le ménage.

Il convient d'interroger, en second lieu, le caractère « agricole » du ménage. Si le terme fait référence ici au fait que les sociétés rurales au Sud sont majoritairement caractérisées par leur engagement dans l'activité agricole, il convient toutefois de relativiser l'exclusivité de ce secteur d'activité. En effet, de nombreux travaux de recherche, en Amérique Latine en particulier (Ancey and Fréguin-Gresh 2014; Trousselle 2012; Barou 2010; Eloy 2008; Cortès 2000, 2008; Cortès and Faret 2009) montrent l'importance de la diversification des activités économiques des ménages ruraux, et en particulier la multi-localisation de leurs membres liée aux mobilités et aux migrations vers d'autres régions rurales ou urbaines, et vers d'autres pays. Par la diversification et la multilocalisation, les ménages ruraux ne vivent donc pas seulement de l'agriculture développée sur une exploitation familiale (la pluriactivité existe depuis longtemps à divers degrés dans les sociétés agraires) ; il est rare de trouver des ménages qui ne vivent que de leur production agricole, sans autre source de revenu, et qui ne consomment que les produits de leur exploitation. Autrement dit, il s'agit non seulement d'interroger le qualificatif « agricole » des ménages ruraux, mais également le qualificatif « rural » des ménages dans la mesure où les migrations, et la dispersion spatiale des familles qu'elle suppose, nous appellent à sortir d'une approche traditionnelle de la ruralité.

Partant de ce constat, l'objectif de la présente contribution est de proposer non pas des résultats de recherche mais un cadre analytique et méthodologique des systèmes alimentaires familiaux permettant de répondre au renouvellement des approches de la ruralité et de la sécurité alimentaire au Sud. Nous nous fondons pour cela sur la démarche du projet de recherche SALIMA (Sécurité ALimentaire au sein des Ménages Agricoles) qui vise à comprendre les stratégies alimentaires des ménages dans une

petite région agricole du Nicaragua à partir du rôle que jouent l'agriculture mais aussi les autres activités exercées par ces ménages hors exploitation, soit localement, soit ailleurs dans le pays ou à l'étranger. Ce projet s'appuie sur un cadre d'analyse fondé sur des résultats empiriques visant à étudier les pratiques d'approvisionnement alimentaires, fondées sur des rapports socio-spatiaux intra- et supra-ménage qui sont à la base des circulations d'aliments, d'argent et d'autres biens pouvant être utilisés pour les activités productives du ménages : en analysant les pratiques et les flux, ce cadre permet d'envisager la sécurité alimentaire de manière intégrale et systémique d'un point de vue collectif (ménage) ou individuel. Ce cadre met au cœur de l'analyse l'accès à l'alimentation permis par des flux divers et complexes depuis la sphère productive agricole (produits autoconsommés, vendus, échangés) mais aussi des autres activités (en migration ou non) permettant de générer des aliments ou de l'argent servant à acheter de la nourriture. C'est en ce sens que ce cadre interroge la catégorie « rural » dans l'analyse de la sécurité alimentaire.

Cette contribution s'organise en trois temps. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les définitions du « rural » au Nicaragua et nous les confronterons à des analyses empiriques de la réalité de régions considérées comme rurales dans ce pays. Nous présenterons ensuite le cadre analytique du projet SALIMA, puis terminerons en discutant ses points forts et ses limites au regard des analyses conduites (et toujours en cours) dans le cadre de ce projet.

1. LA « RURALITE » AU NICARAGUA : UNE QUESTION DE POINTS DE VUE

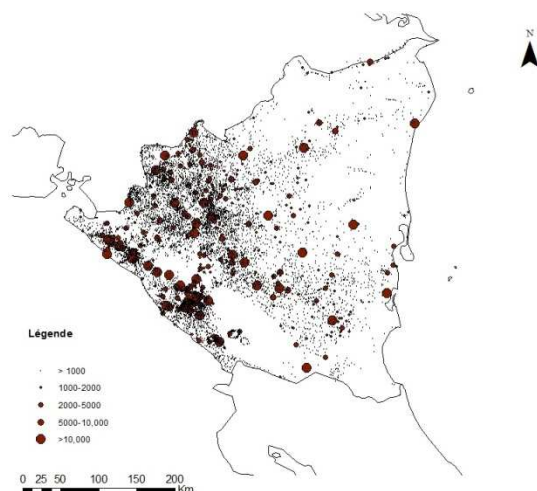
Au Nicaragua, comme dans d'autres pays du monde, les statistiques nationales envisagent la ruralité en creux, à l'opposé de l'urbanité. En effet, la population urbaine est définie selon la taille démographique et le niveau d'accès aux industries et services, étant « la population qui réside dans l'ensemble des localités urbaines, c'est-à-dire dans les chefs-lieux municipaux et dans les localités de plus de 1000 habitants qui possèdent les caractéristiques comme les tracés de rues, les services d'électricité, d'eau potable, des établissements commerciaux et industriels, entre autres » (Recensement de la Population 2005).

Figure 1 – Définition de la population (projections personnelles du recensement de 2005 en 2012) selon son critère d'urbanité et de ruralité au Nicaragua

<u>Censo de 1995:</u>	
Población urbana:	Aquella que reside en el conjunto de localidades urbanas, es decir, en las cabeceras municipales y las localidades con 1.000 habitantes y más, que poseen características tales como trazado de calles, servicio de luz eléctrica, establecimientos comerciales e industriales, entre otras.
Población rural:	Aquella que reside en el conjunto de localidades rurales, es decir, las con menos de 1.000 habitantes que no cuentan con ninguna estructura urbanística.

Source : dernier Recensement de la Population du Nicaragua (INIDE 2005)

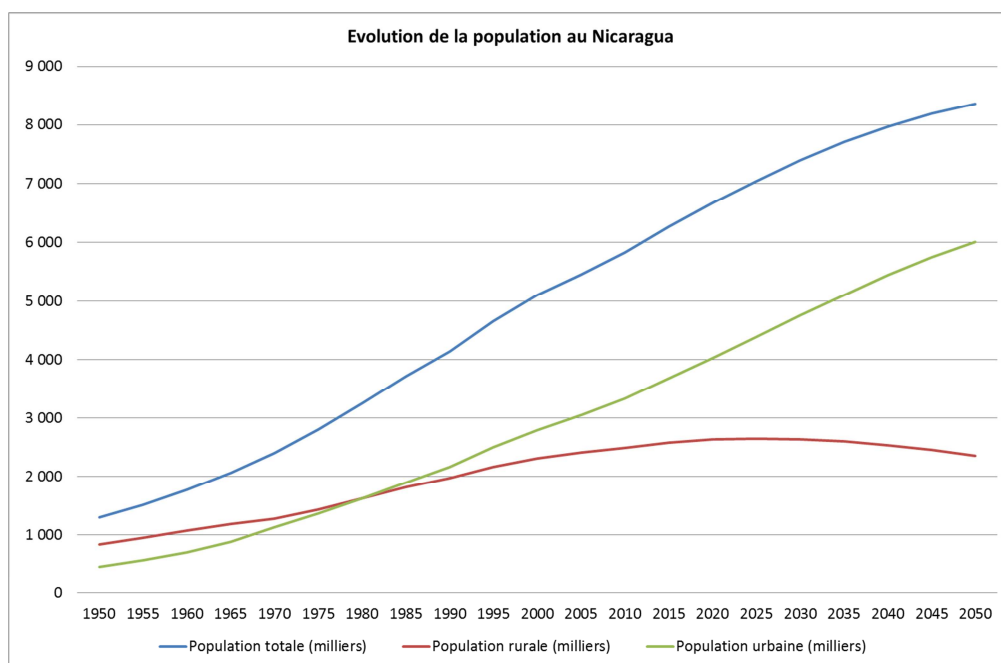
Figure 2 – Distribution de la population au Nicaragua en fonction de rang de taille démographique



Source : projections personnelles de la population en 2015 à partir des données du recensement de la population de 2005

Si l'on se base sur la définition de recensement de la population de 2005 et que l'on observe la distribution de la population urbaine et rurale au Nicaragua (voir Figure 2), on constate qu'une part non négligeable de la population du pays reste rurale (même si en baisse au cours de ces dernières décennies – voir Figure 3) et qu'elle est largement dispersée dans une multitude de villages plus ou moins importants en termes démographique, voire de « bourgs » (petites « villes » à la campagne qui n'ont bien souvent que le nom d'urbain en termes d'infrastructures et de services).

Figure 3 – Evolution de la population rurale et urbaine au Nicaragua

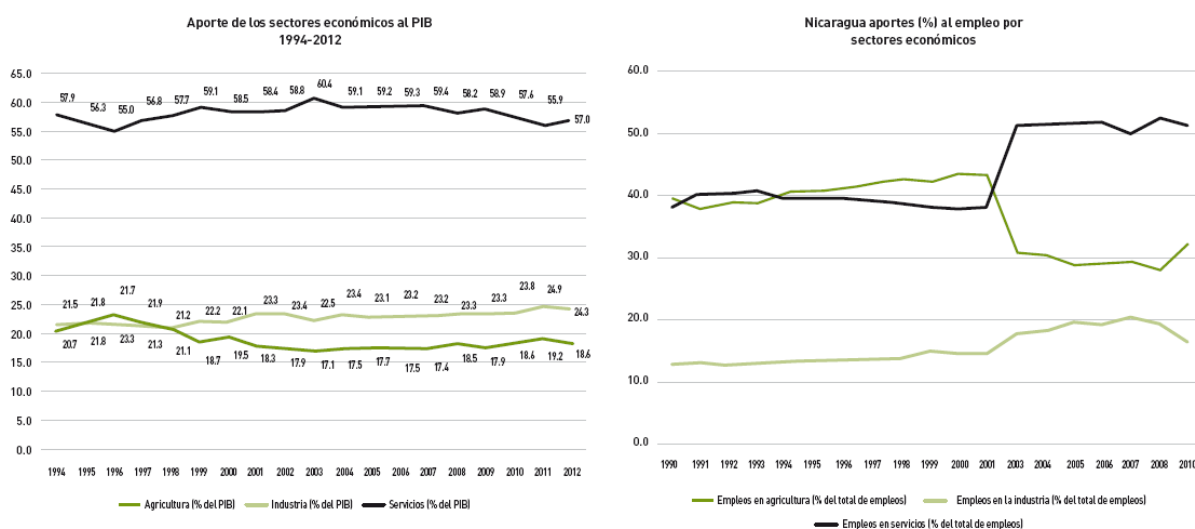


Sources: World Urbanization Prospects: The 2014 Revision

Dans ce contexte, les politiques publiques nationales développent des documents et des instruments dédiés au développement rural. Celui-ci est envisagé toutefois uniquement en termes d'activités productives basées sur l'usage et l'exploitation du foncier et des ressources naturelles. La politique

actuelle « PRORURAL Incluyente » (Gobierno de Reconciliación y Unidad Nacional 2009) est en effet élaborée et mise en œuvre par le Ministère de l’Agriculture et de l’élevage (MAG), le Ministère de l’Economie Familiale, Communautaire, Coopérative et Associative (MEFCCA) et l’Institut Nicaraguayen de Technologies Agricoles (INTA), basée sur l’hypothèse que les activités développées en milieu rural ne concernent que l’agriculture (et l’élevage) et l’exploitation forestière, le développement industriel et commercial en milieu « rural » étant délégué au Ministère de Promotion de l’Industrie et du Commerce (MIFIC), sans ligne d’action particulière. Pourtant, si le rôle de l’agriculture et du secteur primaire reste important au Nicaragua et a peu évolué (Pérez and Fréguin-Gresh 2014) au cours de ces dernières décennies (voir Figure 4 ci-après), la contribution de ce secteur et de ces activités au PIB et à l’emploi ne peut pas être dominante en milieu rural au regard de la distribution de la démographie, et du fait que les ménages ruraux sont diversifiés, comme le montre les Figure 5 et 6 ci-après.

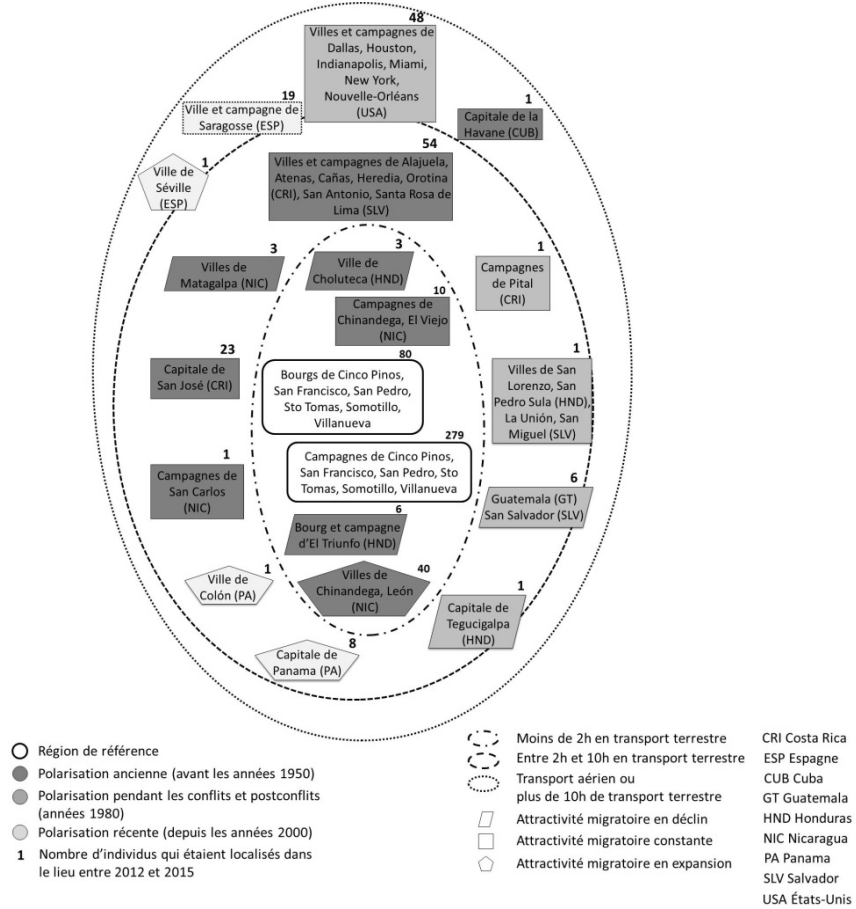
Figure 4 – Evolution de la contribution de l’agriculture au PIB et à l’emploi au Nicaragua



Fuente: Elaborada con base en Grigsby Vado y Pérez, 2007.

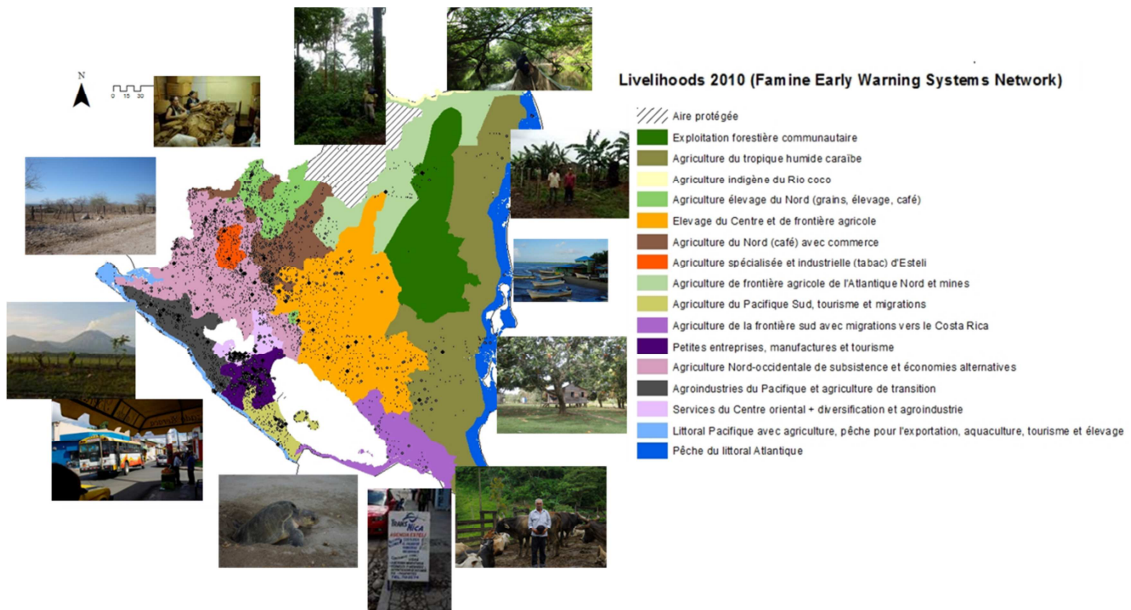
En effet, comme le montre la Figure 5, des études récentes montrent le poids des migrations (Baumeister 2006) et leur rôle dans les systèmes d’activités plurielles des ménages ruraux (Trousselle 2012, 2013; Trousselle et al. 2014; Prunier 2013; Freguin-Gresh et al. 2015) : les ménages se dispersent et se déploient dans plusieurs lieux en milieu rural, dans des villes, aux Suds et aux Nords pour y développer des activités dans l’agriculture, les services, les manufactures et l’industrie.

Figure 5 – Exemple de morphologie de la dispersion d’une famille rurale dans une région d’étude au Nicaragua



Source : Fréguin-Gresh et al. (2015)

Figure 6 – La diversité des moyens d’existence au Nicaragua, selon une typologie réalisée à dire d’experts



Source : adapté de MFEWS, Acción contra el Hambre (2005)

2. DECONSTRUCTION DE LA NOTION DE « RURAL » ET RECONSTRUCTION DE NOUVELLES CATEGORIES POUR L'ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

2.1. Le Projet SALIMA “Sécurité ALIMENTAIRE au sein des Ménages Agricoles”

Le projet de recherche SALIMA s'inscrit dans le Métaprogramme GloFoodS porté conjointement par l'Inra et le Cirad, qui est consacré à l'analyse des transitions vers la sécurité alimentaire mondiale dans un contexte de concurrence pour la terre et les ressources naturelles. Ce métaprogramme intégrant des recherches en agronomie et systèmes d'élevage, modélisation globale et changement d'usage des sols, économie et sociologie rurales, technologies agroalimentaires, nutrition et gouvernance de la sécurité alimentaire, vise à articuler la modélisation globale des équilibres entre disponibilités et demande de produits agricoles, avec des enjeux locaux de production et d'accès à l'alimentation.

Dans ce cadre, le Projet SALIMA¹ vise à comprendre les modalités d'allocation des ressources, les pratiques productives et la prise de décision des collectifs et des individus formant des ménages agricoles autour de la sécurité alimentaire. Ce projet présente plusieurs volets, adaptés aux contextes nationaux dans lesquels il est mis en œuvre (Burkina Faso, Madagascar, Nicaragua), et interroge la pertinence de la catégorie d'analyse « ménage agricole » pour aborder la sécurité alimentaire dans ses différentes dimensions (accès, qualité, disponibilité, régularité de l'alimentation). Il repose sur une démarche combinant les approches et les cadres analytiques issus de plusieurs disciplines (micro-économie, agroéconomie, économie sociale, géographie sociale) et articule des analyses qualitatives et quantitatives.

Plus particulièrement au Nicaragua, le projet SALIMA vise à répondre à la question de recherche suivante : comment fonctionne le système alimentaire des familles agricoles de la région Nord de Chinandega (Nicaragua) ? Quelles sont les pratiques d'approvisionnement en aliments des ménages ? Quelles sont les pratiques de redistribution des ressources utilisées pour l'alimentation et de consommation des ménages ? Quels sont les processus de prise de décision et les rapports sociaux qui conduisent à la mise en œuvre de ces pratiques ?

Le projet SALIMA repose ainsi sur trois hypothèses corollaires l'une de l'autre :

La première est que le fonctionnement du système alimentaire d'un ménage agricole dépasse:

- l'autoconsommation (lien consommation-production sur l'exploitation familiale)
- le contour agricole du ménage (diversification)
- l'ancrage « rural » du ménage: celui-ci est multi-localisé (migrations)

La seconde est que système alimentaire d'un ménage agricole repose sur l'articulation entre trois sphères, à géométrie variable: consommation, production et circulation (voir plus bas).

La troisième est que l'articulation de ces trois sphères fonde la capacité des ménages à s'organiser et à adapter leurs stratégies alimentaires.

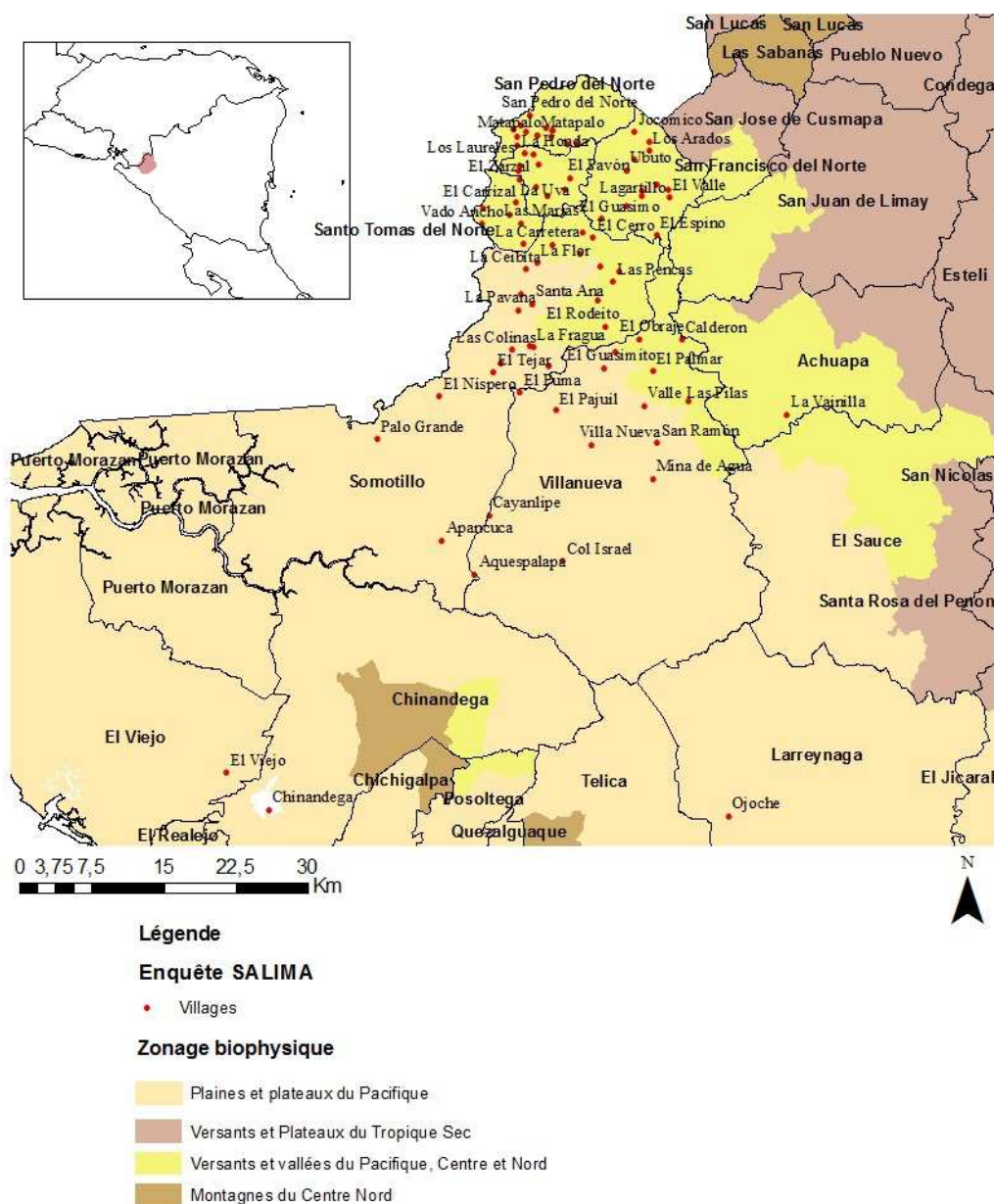
La recherche se base sur un champ social spécifique : les ménages sont composés des individus participant directement à l'approvisionnement alimentaire – *via* des flux d'aliments ou d'argent – dès lors qu'ils sont impliqués dans des activités agricoles sur leur exploitation (ou d'autres) ou qu'ils sont engagés dans d'autres activités hors exploitation (dont en migration) et, d'autre part, de membres « dépendants » des premiers pour garantir leur alimentation. Si l'on rajoute d'autres individus extérieurs au ménage mais pouvant consommer avec lui ou contribuer à l'envoi d'aliments (dons

¹ Ce projet est coordonné par Sandrine Dury et Emmanuelle Bouquet de l'UMR MOISA.

récioproques ou non, unilatéraux ou non), nous englobons dans le système alimentaire du ménage des personnes pouvant ne pas faire partie de la « famille » telle que classiquement définie par ses liens de parenté ou d'alliance. Nous définissons ainsi le **système alimentaire** d'un ménage comme l'ensemble des pratiques des individus le composant qui s'organisent pour produire des ressources, les redistribuer et consommer la nourriture qui en résulte.

La collecte de données s'est réalisée dans une région rurale du Nord Pacifique du Nicaragua située dans le département de Chinandega, au niveau des communes de Somotillo, Villanueva, San Pedro del Norte, San Juan de Cinco Pinos, San Francisco del Norte, Santo Tomas del Norte. Dans ces communes, des villages ruraux ont été sélectionnés aléatoirement afin d'assurer la représentativité statistique du nombre d'exploitations agricoles recensées dans le dernier recensement agricole du Nicaragua (INIDE and MAGFOR 2011). A ce champ spatial principal, nous avons aussi localisé les membres des ménages enquêtés qui étaient en dispersion dans d'autres lieux où sont développées les activités productives de ces individus (dont les lieux de la migration).

Figure 7 – Région d'étude du projet SALIMA au Nicaragua



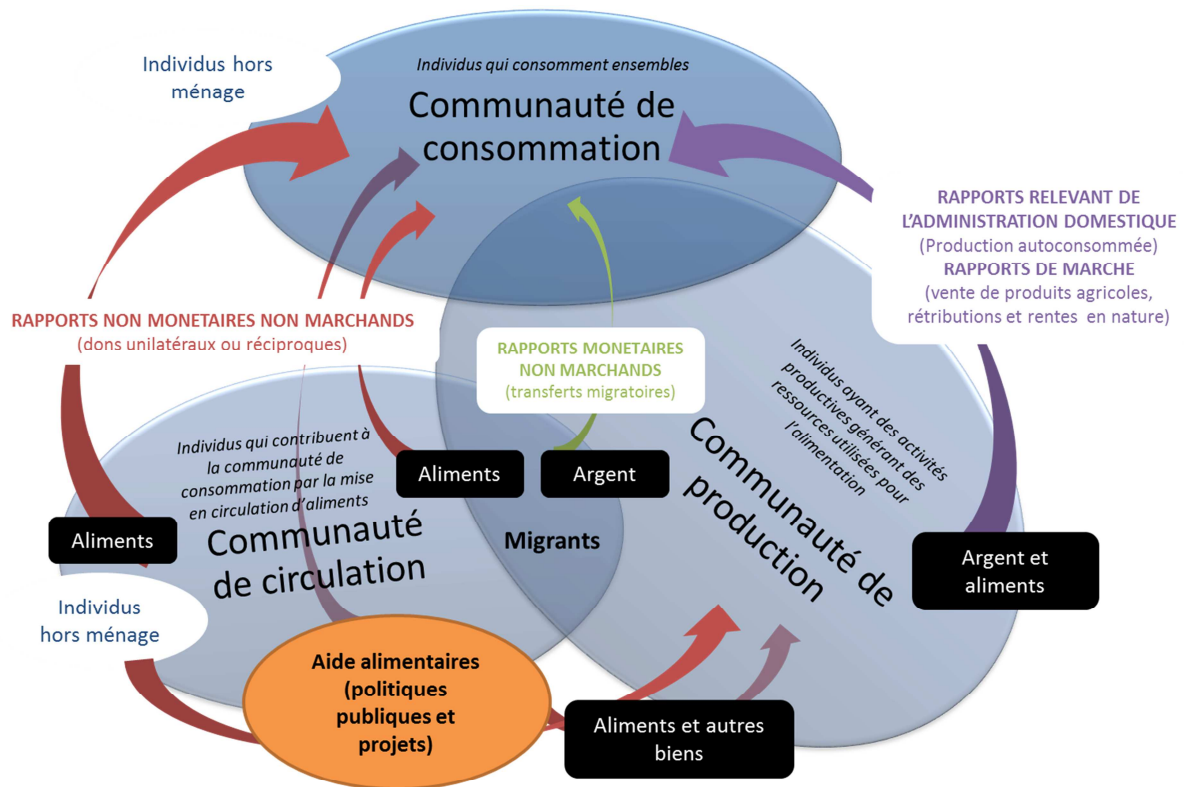
2.2. Cadre d'analyse

Le cadre d'analyse au cœur projet SALIMA (voir Figure 8) est élaboré à partir de la géographie et de l'économie, le croisement de ces deux disciplines permettant de rendre compte de la complexité de stratégies alimentaires des familles agricoles basées sur la diversification d'activités et la multi-localisation de leurs membres liée aux migrations.

Ce cadre différencie trois communautés, définies au sens du sociologue Gastellu (1980) : une **communauté de consommation**, le point de départ de l'étude de la sécurité alimentaire, qui regroupe les membres d'un ménage (hors migrants permanents) qui s'alimentent ensemble (autrement dit la « cuisine ») auxquels peuvent s'ajouter d'autres personnes hors ménage qui ont l'habitude de partager leurs repas avec le ménage agricole concerné ; une **communauté de production** qui englobe les individus d'un ménage ayant des activités productives c'est-à-dire génératrices de ressources telles que

des aliments, de l'argent ou d'autres biens matériels utilisées pour la consommation alimentaire, ces ressources pouvant être produites localement (argent et/ou aliments et/ou autres biens matériels) ou dans d'autres lieux (argent envoyés par des migrants) ; enfin, une **communauté de circulation** qui regroupe à la fois les individus du ménage (migrants permanents) auquel se rajoutent d'autres personnes de la famille élargie, du voisinage ainsi que d'autres acteurs institutionnels (acteurs des politiques publiques ou d'intervention ayant une dimension d'aide alimentaire) faisant circuler des aliments vers la communauté de consommation.

Figure 8 – Représentation schématique du cadre d'analyse

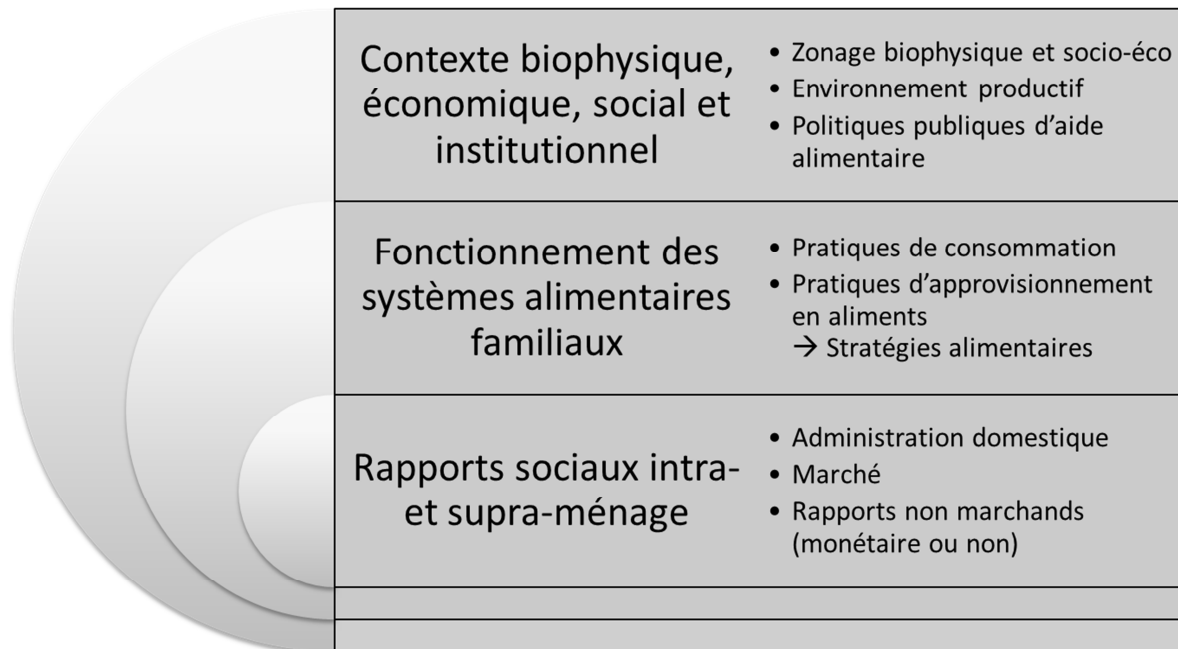


Ces trois communautés sont reliées par des flux d'argent et d'aliments à la base des pratiques de consommation et d'approvisionnement de la « cuisine », mis en œuvre selon des rapports sociaux spécifiques. La classification des rapports sociaux est ici inspirée de la contribution de Polanyi à la sociologie économique qui rend compte des différentes dimensions de la marchandisation (Polanyi 1983) :

- Flux d'argent et d'aliments : 1) Rapports relevant de l'administration domestique (production de l'exploitation agricole autoconsommée) ; 2) Rapports de marché (rétribution et rentes en nature, argent obtenu de la vente de produits de l'exploitation agricole ou de la collecte de produits naturels ou de salaires/revenus locaux) ; 3) Rapports non marchands (remises monétaires par des migrants).
- Flux d'aliments seulement : 1) Rapports non monétaires non marchands (dons unilatéraux ou réciproques relevant de rapports sociaux spécifiques avec la famille élargie, le voisinage, d'autres proches) ; 2) Redistribution (politiques publiques et interventions/projets d'aide alimentaire de l'État ou d'autres acteurs institutionnels privés).

La mise en œuvre de ce cadre analytique repose sur une démarche multi-niveau combinant plusieurs méthodes de collecte permettant de caractériser le contexte biophysique, économique, social et institutionnel, le fonctionnement des systèmes alimentaires familiaux et les rapports intra et supra-ménage sous-jacent au fonctionnement de ces systèmes (voir Figure 9).

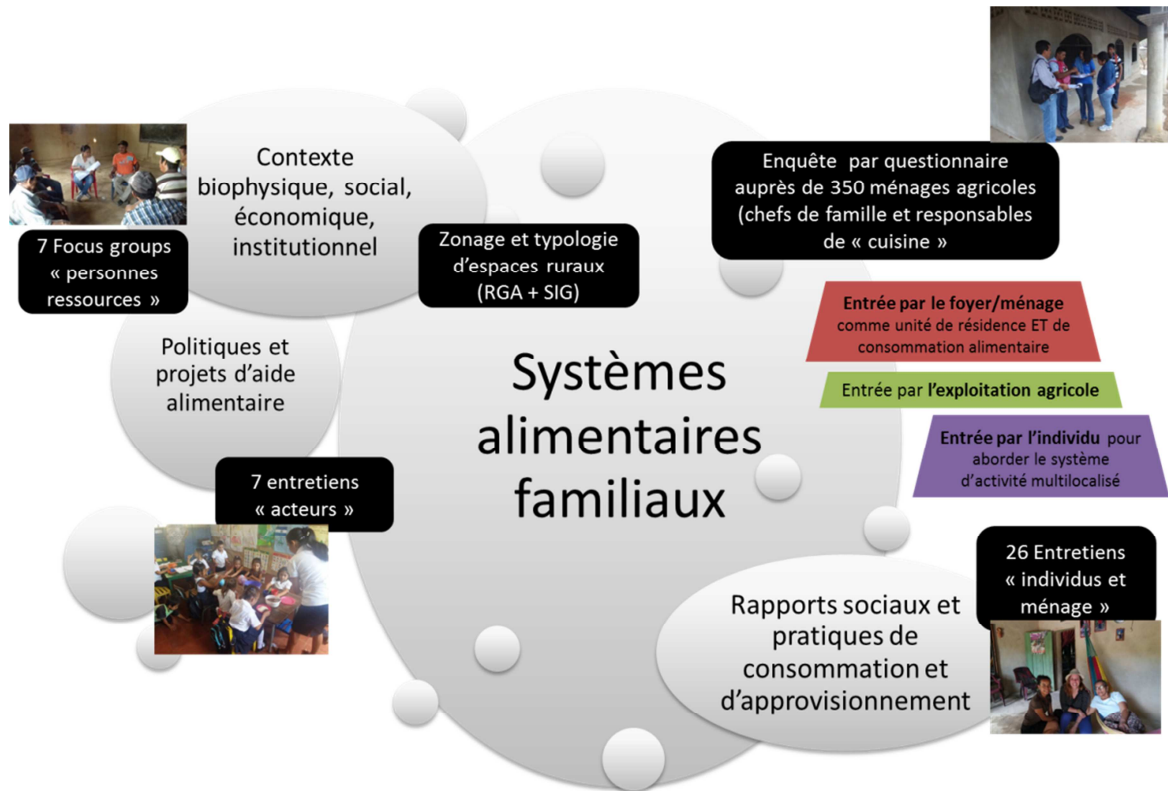
Figure 9 – Démarche multiniveau permettant de collecter les informations nécessaires à l’application du cadre analytique



2.3. Collecte des données

La collecte des données se base *i)* sur l’application d’une enquête par questionnaire adressée à 350 ménages *ii)* sur près de 35 entretiens semi-directifs menés auprès d’individus d’une sélection de ménages ainsi qu’auprès d’acteurs institutionnels de l’aide alimentaire *iii)* sur sept focus groups auprès d’une dizaine de personnes ressources à chaque fois dans sept villages dans lesquels ont été conduits les enquêtes et les entretiens.

Figure 10 – Dispositif de collecte des données dans le cadre du projet SALIMA



Le questionnaire d'enquête par questionnaire « Maison/Ménage/Exploitation »

L'objectif de l'enquête par questionnaire² a été de comprendre : 1) la morphologie et la structure des ménages et l'imbrication des différentes sphères ou communautés (consommation, production, circulation), en mettant un accent particulier sur les flux reliant ces sphères (flux d'argent et d'aliments en particulier) ; 2) les pratiques d'approvisionnement et de circulation entre ces différentes sphères et d'estimer, d'une part, les revenus et les flux d'argent et, d'autre part, le niveau d'(in)sécurité alimentaire des ménages (indicateur de diversité de la consommation) ainsi que la perception de l'insécurité alimentaire (indicateur HFIAS). Une attention particulière est donnée (par question fermée) à l'identification des personnes qui prennent les décisions au sein des collectifs (ménage, exploitation, activités productives plus largement).

Le guide pour les focus groups

² L'enquête est appliquée dans une sélection raisonnée d'unités spatiales correspondant aux segments du dernier recensement de l'agriculture de 2011 qui incluent plusieurs villages. Les critères ayant influencé le choix de ces segments sont les suivants : 1) l'importance et la spécificité de l'agriculture locale (pour la production de grains ou de cultures destinées à la vente comme le sésame ou d'élevages) ; 2) l'enclavement ou au contraire la proximité des axes de communication vers les autres communes du Nicaragua (ou du Honduras) ; 3) l'incidence plus ou moins forte de la migration et des activités non agricoles locales. Dans ces segments, il a été décidé d'appliquer l'enquête au niveau de 10% des exploitations recensées, soit 320 exploitations, afin d'établir un certain niveau de représentativité statistique des résultats obtenus.

L'objectif des focus groups³ a été de traiter des questions générales permettant de resituer le contexte de l'enquête :

1. Quels changements dans l'environnement de votre communauté ont changé au cours des dernières années ? Cette question tente d'aborder différents thèmes pouvant affecter les conditions de vie, la production agricole et la sécurité alimentaire tels que le climat, les routes et infrastructures, les transformations agraires, les commerces et les marchés, les projets de développement intervenant dans la communauté, l'emploi, les migrations entre autres. Elle est envisagée de manière diachronique par les participants (frise chronologique avec les événements marquants).
2. Quelles organisations sont intervenues dans la communauté sur les thèmes de l'agriculture/l'élevage et de l'alimentation ? Cette question est traitée à la fois par la réalisation d'un diagramme de Venn permettant de lister les organisations et leur « proximité » avec les personnes de la communauté et par la réalisation d'un tableau thématique (agriculture/élevage, alimentation) pour identifier ce qui a été fait et auprès de quelles cibles.
3. Quels sont les changements survenus dans la manière de résoudre les problèmes de manque d'aliments dans la communauté ? Cette question est traitée de manière diachronique (frise chronologique) et traite des différentes thématiques : les projets, les changements de pratiques agricoles, d'alimentation, d'achat/ventes de produits, de travail (y compris en migration), de formes d'entraide et d'échanges de travail, d'aliments, etc.
4. Comment ont évolué les relations entre hommes et femmes et entre générations dans la communauté ? Cette question est abordée en scindant les groupes par genre et en leur demandant de resituer leurs interventions selon qui ils sont (mères célibataires, père de famille, jeune adulte, etc.). Une attention particulière est portée à l'éducation des enfants, les achats, l'alimentation, la culture, les loisirs, etc.

Le guide d'entretiens qualitatifs « individus des ménages » sur les pratiques d'approvisionnement, les pratiques de consommation et les rapports sociaux

L'objectif des entretiens qualitatifs⁴ est de caractériser le fonctionnement des systèmes alimentaires d'une sélection de familles agricoles (intra-ménage et supra-ménage), selon une combinaison d'approches visant à analyser :

- Les pratiques quotidiennes de consommation et d'approvisionnement en aliments (géographie sociale).
- Les relations sociales relevant de l'administration domestique, du marché, de rapports non marchands sur lesquelles se fondent les flux d'argent et d'aliments (économie sociale).

Le guide d'entretiens thématiques sur les programmes d'aide alimentaire

³ Focus groups réalisés dans une sélection de 6 villages illustrant la diversité de la région d'étude et dans lesquelles sont appliquées les enquêtes.

⁴ Entretiens approfondis auprès de 26 ménages (auprès de responsables d'exploitation agricole et de responsables de cuisine) combinés à des observations participantes.

L'objectif des entretiens thématiques⁵ est d'étudier la mise en œuvre de deux programmes publics « phares » dans la politique rurale :

- Programme « Hambre Cero » (MEFCCA) qui vise à donner des animaux (vaches, truies ou poules reproductrices) à des femmes pour lutter contre l'insécurité alimentaire et pour l'empowerment féminin en milieu rural.
- Programme « Merienda escolar » (MINED / PAM) qui vise à distribuer des repas dans les écoles en collaboration avec des associations de parents d'élèves.

2.4. Les questions auxquelles le cadre permet de répondre

Le cadre d'analyse ainsi construit permet de répondre à plusieurs questions de recherche :

1. Comment fonctionnent les trois communautés de consommation, de production et de circulation et quels sont leurs liens réciproques? Quelle est la configuration spatiale des flux qui irriguent la communauté de consommation en fonction de leur nature? Y a-t-il une polarisation des lieux d'émission des flux?

- Qui participe à quelle communauté? (morphologie des communautés) → par profil sociodémographique (âge, sexe, relation au chef de ménage); par lieu de résidence (migrant/non migrant) / lieu d'activité; par nature de l'activité.
- Comment? (origine des flux) → par des flux via des activités génératrices d'argent, d'aliments, de biens...; par des flux issus de dons (crédits, projets).
- Qu'est-ce qui circule? → Nature des flux (argent, aliments, biens); quantités; fréquence.

Cette question est adressée à l'univers des ménages enquêtés.

2. Comment les systèmes alimentaires familiaux se différencient?

- **Selon leurs modes de consommation** → quels sont les aliments consommés? quelle est la diversité de l'alimentation des ménages? quelle est l'importance du nombre de « dépendants » de ce ménage et les quantités consommées estimées permettent-elles de satisfaire les besoins caloriques du ménage? quels sont rapports sociaux intra-ménage en œuvre au moment de répartir les aliments pendant des repas?
- **Selon leurs modes d'approvisionnement** → quelle est l'origine des aliments consommés (degré d'autoconsommation/recours au marché/don, etc...)? quels sont les aliments généralement achetés? produits? quels sont les lieux d'achat? les couts? l'exploitation agricole permet-elle de couvrir les besoins caloriques des ménages? quels sont les rapports sociaux intra-ménage sous-jacents à l'approvisionnement (qui décide des achats, qui achète, qui cuisine?)

3. Quels sont les facteurs structurels qui différencient les modes de consommation et d'approvisionnement des ménages?

- **Socio-démographie:** structure démographique et morphologie socio-spatiale du ménage, caractéristiques des individus le composant, etc.
- **Migration:** morphologie de la dispersion et des flux, types d'individus migrants, lieux où se développent les activités de différentes natures, etc.
- **Système de production agricole:** caractéristiques de la production et quantités produites et vendues/autoconsommées?
- **Système d'activités:** poids (en revenu monétaire) des activités hors exploitation.

⁵ 7 entretiens approfondis auprès de différents acteurs ont été conduits.

- **Localisation:** distance/temps de la maison aux lieux d'achats alimentaires et de ventes des produits de l'exploitation, niveau d'accessibilité de la maison/village aux services et écoles
- **Dotations en ressources:** pour l'exploitation agricole (main-d'œuvre, surfaces cultivées, superficie totale, équipement/infrastructures, troupeau), équipements de la cuisine, moyens de transport, etc.

4. Quelles sont les liens entre la vulnérabilité alimentaire perçue et le fonctionnement des systèmes alimentaires familiaux ?

3. LIMITES ET DISCUSSION

Le cadre d'analyse proposé permet d'avancer considérablement sur l'analyse de la complexité de la ruralité et de la sécurité alimentaire en se centrant sur l'analyse des pratiques d'approvisionnement et des flux d'aliments, d'argent et d'autres biens issus de la pluriactivité et de la multi-localisation, qui sont des réalités de la « ruralité » Nicaraguayenne.

L'analyse de données recueillies par plusieurs méthodes (quantitatives et qualitatives) est en cours, mais malgré sa complexité (et sa lourdeur!), le dispositif permet d'obtenir des résultats pertinents par rapport à la connaissance empirique → Un ménage agricole issu des espaces ruraux nicaraguayens n'est pas qu'agricole... ni rural

Toutefois, ce cadre montre aussi certaines limites. En particulier, il ne permet pas de projeter les résultats des analyses en utilisant des données secondaires (autres bases de données issues des enquêtes statistiques nationales) qui n'envisagent pas ces flux. Il n'a pas non plus permis de résoudre certains enjeux méthodologiques : la caractérisation fine de l'importance des flux provenant des migrations temporaires et des dons supra-ménages, la caractérisation en profondeur des activités hors agricoles, la captation des liens supra-ménages liés à l'imbrication des différents types d'interventions (politiques publiques, projets) de l'aide alimentaire. Pour cela, d'autres travaux sont encore nécessaires.

REFERENCES

- Ancey, V. and S. Fréguin-Gresh. 2014. Les familles, le travail et l'exploitation agricole. *Agricultures familiales et mondes à venir*, Montpellier, Éd. Quae:61-75.
- Barou, J. 2010. Alimentation et migration : une relation révélatrice. *Hommes et migrations*:6-11.
- Baumeister, E. 2006. Migración internacional y desarrollo en Nicaragua. Acuerdo de Cooperación CELADE-FNUAP, ed. Fondo de Población de las Naciones Unidas. Managua, Nicaragua.
- Cortès, G. 2000. *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Bolivie)*. Paris: Edition ORSTOM.
- . 2008. Migrations, espaces et développement. Une lecture des systèmes de mobilités et des constructions territoriales en Amérique Latine Poitiers, France: Université de Poitiers.
- Cortès, G. and L. Faret. 2009. *Les circulations transnationales, lire les turbulences migratoires contemporaines*. Paris: Armand Colin.

- Eloy, L. 2008. Diversité alimentaire et urbanisation. Le rôle des mobilités circulaires des Amérindiens dans le Nord-Ouest Amazonien. *Anthropology of Food* **S4**.
- Fréguin-Gresh, S.; G. Cortes; J.-M. Sourisseau; and H. Guetat-Bernard. 2015. Le système familial multilocalisé. Proposition analytique et méthodologique pour interroger les liens entre migrations et développement rural au Sud. Review of diffusion sans restriction. *Mondes en développement* **43:13-32**.
- Fréguin-Gresh, S.; G. Cortès; A. Trousselle; H. Guétat-Bernard; and J.-M. Sourisseau. 2015. Le système familial multi-localisé, un modèle d'analyse pour regarder autrement les ruralités au Suds. *Mondes en développement*.
- Gastellu, J.-M. 1980. Mais où sont ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?, 3-11. Paris, France: ORSTOM.
- Gobierno de Reconciliación y Unidad Nacional. 2009. Plan sectorial PRORURAL Incluyente. 2010-2014, 89. Managua, Nicaragua: Gobierno de Nicaragua, MAGFOR.
- INIDE. 2005. VIII Censo de Población y IV de Vivienda. Managua, Nicaragua: Instituto Nacional de Información para el Desarrollo.
- INIDE and MAGFOR. 2011. Informe final IV Censo Nacional Agropecuario, 64. Managua, Nicaragua: INIDE. MAGFOR
- MFEWS and Accion contra el Hambre. 2005. Perfiles de Medios de Vida de Nicaragua 109. Managua: USAID.
- Pérez, F.J. and S. Fréguin-Gresh. 2014. Políticas públicas y Agricultura familiar en Nicaragua: Evoluciones y perspectivas. In *Políticas Publicas y agriculturas familiares en América Latina y El Caribe*, ed. E.S. Sabourin, M.; and O. Sotomayor. Santiago de Chile, Chile: CEPAL. IICA. CIRAD. Cooperacion Regional Francesa.
- Polanyi, K. 1983. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps (édition originale 1944)*. Paris, France: Gallimard.
- Prunier, D. 2013. De nouvelles ruralités en Amérique centrale ? Dynamiques de mobilité, ressources et organisations familiales In *Géographie*. Paris, France: Université Paris Diderot - Paris VII.
- Trousselle, A. 2012. Les mobilités rurales au Nicaragua, au prisme du transnationalisme et des modèles d'archipel familiaux : caractéristiques et perspectives. Paris, France: ISTOM.
- . 2013. Pluriactivité et mobilité, deux composantes structurantes des espaces ruraux nicaraguayens. Quelles approches pour les appréhender ?, 118. Montpellier, France: Université Paul Valéry.
- Trousselle, A.; S. Fréguin-Gresh; G. Cortès; and M.A. Naira. 2014. Pluri-actividad y multi-localización rural en Nicaragua: un análisis empírico de las reconfiguraciones socio-espaciales familiares en Somotillo. In *VIII Congreso inter-disciplinario de investigación de la UCA*. Universidad Centroamericana, Managua.

LES ESPACES RURAUX DÉFAVORISÉS : UNE CATÉGORIE POUR PENSER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN ALLEMAGNE

Guillaume Lacquement, géographe

Les régions rurales défavorisées (*strukturschwache ländliche Gebiete*) constituent une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale. Cette catégorie désigne les régions rurales de faible densité, marquées par des processus récessifs de dépeuplement, de vieillissement structurel et de déprise socio-économique.

On propose ici une étude de la construction d'une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire et des effets de son application au sein des politiques publiques en Allemagne fédérale. La discrimination spatiale d'une partie des régions rurales interroge dans ce pays largement urbanisée la manière dont les politiques d'intervention considèrent les processus d'intégration territoriale.

Le propos se concentre tout d'abord sur le « rural » comme catégorie de l'aménagement du territoire. Il examine ensuite les critères qui président à la construction de la catégorie « des espaces ruraux défavorisés ». Il s'attache enfin aux contenus des politiques publiques pour comprendre les manières de concevoir l'intégration territoriale des espaces ruraux.

1. LE RURAL COMME CATEGORIE POUR PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN ALLEMAGNE

La prise en considération de l'espace rural en tant que catégorie particulière de la politique d'aménagement du territoire n'est intervenue en Allemagne fédérale qu'à la fin des années 1960. La politique publique d'intervention s'est alors appuyée sur une typologie structurelle qui distingue les espaces urbains et les espaces ruraux et qui répartit ces derniers en trois catégories spatiales différentes (*Siedlungsstrukturelle Grundtypen*).

Depuis 1968 en Allemagne de l'Ouest et depuis la réunification dans les nouveaux Länder, l'Office fédéral de l'aménagement du territoire distribue les différentes entités territoriales du pays en fonction d'une part de leur densité moyenne de peuplement et d'autre part de leur situation par la distance et l'accessibilité par rapport aux villes-centre du niveau supérieur de la hiérarchie urbaine.

Dans cette typologie, les *districts* ruraux forment trois catégories (voir figure 1) :

- la périphérie rurale des régions de forte concentration urbaine (*Agglomerationsräume*) : *Kreise* de moins de 150 hab./km² situés en périphérie des villes-centre (*Oberzentren*) de plus de 300 000 habitants ou des *Kreise* de plus de 300 hab./km².
- la périphérie rurale des régions en voie de densification urbaine (*verstädterte Räume*) : *Kreise* dont la densité est comprise entre 100 et 150 hab./km², situés en périphérie des villes-centre (*Oberzentren*) de plus de 100 000 habitants ou des *Kreise* de plus de 150 hab./km².
- les régions rurales ou à dominante rurale (*ländliche Räume*) : il s'agit des *Kreise* de moins de 100 hab./km² et pourvus d'une ville-centre (*Oberzentrum*) de plus de 100 000 habitants ainsi que des *Kreise* de moins de 150 hab./km² dépourvus de ville-centre (*Oberzentrum*) de plus de 100 000 habitants.

Les communes du pays se répartissent donc selon le « type structurel » de leur *Kreis* (*district*) d'appartenance, et se distinguent entre elles selon qu'elles exercent ou non des fonctions de villes-

centres aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine (*Oberzentren, Mittelzentren, Unterzentren*). Dans sa manière de penser l'organisation et la différenciation de l'espace, le système est novateur. Pour déterminer les différentes catégories d'espace rural, il convoque des critères de densité mais considère également les relations villes-campagnes par rapport à une hiérarchie fonctionnelle du réseau urbain qui s'inspire de la théorie des places centrales de Walter Christaller¹.

La typologie a été simplifiée en 2012 mais continue de croiser les deux critères principaux de différenciation de structuration territoriale (voir figure 2). On distinguera :

- les districts ruraux de densité élevée (*Ländliche Räume mit Verdichtungsansätzen*) : ils désignent les entités territoriales où la part de la population vivant dans des villes grandes et moyennes dépasse 50% de la population totale pour une densité inférieure à 150 habts/km², ainsi que les entités territoriales où la part de la population vivant dans des villes grandes et moyennes est inférieure à 50%, mais où la densité moyenne s'élève au moins à 100 habts/km² ;
- Les districts ruraux de faible densité (*Dünn besiedelte ländliche Räume*) : le type caractérise les entités territoriales où la part de la population vivant dans des villes grandes et moyennes est inférieure à 50% pour une densité inférieure à 100 habts/km².

La première classification officielle avait été établie par l'Office statistique du Reich au moment de l'unification en 1871. Elle répartissait les communes de l'Empire en cinq catégories en fonction de leur taille² et isolait notamment un ensemble de « communes rurales » (moins de 2 000 hab.) et de « villes rurales » (de 2 000 à 5 000 hab.). Mais ces catégories n'avaient pas de valeur opérationnelle. Cette première classification officielle en Allemagne avait d'abord pour intention de mesurer statistiquement l'expansion rapide des premières agglomérations urbaines dans le contexte de la révolution industrielle.

Dans l'histoire économique de l'Allemagne, l'idée d'espace rural trouve son origine dans les sciences camérales qui à partir de la fin du XVII^e siècle imaginent les conditions du redressement économique des Etats de l'Empire après le désastre de la guerre de Trente Ans³. Ecole de pensée, le caméralisme a été construit en discipline universitaire avec pour intention de délivrer un savoir utilitaire destiné en premier lieu à former des administrateurs mais également à élaborer des propositions de politique économique. Ce mercantilisme plaide pour l'intervention de l'État dans la régulation de l'économie et réfléchissait aux moyens de subordonner les intérêts privés à l'intérêt général, c'est-à-dire à l'accroissement des richesses de l'État. Le discours s'appuyait en particulier sur une théorie de la division spatiale du travail et des activités économiques. Le projet caméraliste définissait en effet une organisation territoriale de l'économie qui distinguait la ville de la campagne. Il concevait la valorisation optimale des ressources économiques sur le territoire d'un Etat en réservant aux campagnes la fonction de production agricole et la fourniture de matières premières. Il justifiait alors l'intervention de la puissance publique dans l'économie rurale, concrètement par le choix des systèmes de culture, la réalisation d'aménagements agraires, l'organisation des échanges, pourvu que ces interventions contribuent à la combinaison optimale des facteurs de production. Dans le discours caméraliste, l'économie rurale se distinguait donc de l'économie urbaine par ses activités de

¹ CHRISTALLER Walter, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, [Les lieux centraux en Allemagne du Sud], 1933.

² « Communes rurales » (moins de 2 000 hab.), « villes rurales » (2 000 à 5 000 hab.), « petites villes » (5 000 à 20 000 hab.), « villes moyennes » (20 000 à 100 000 hab.) et « grandes villes » (plus de 100 000 hab.). Cf. *Deutsche Reichstatistik*, cité par Christine HANNEMANN (Hannemann, 2002).

³ GARNER Guillaume (2012), « Land und Landwirtschaft dans le discours économique en Allemagne au tournant des XVIII^e et XX^e siècles », in LACQUEMENT G., BORN K.-M., von HIRSCHHAUSEN B. (éds), *Réinventer les campagnes en Allemagne, Patrimoine, paysage et développement rural*, ENS-Editions, Lyon, pp. 59-70.

production. Le développement économique du territoire se concevait à partir de la division spatiale des activités et de la complémentarité productive entre les villes et les campagnes.

La recherche des origines permet de comprendre la formalisation des catégories de la politique d'aménagement du territoire dans les années 1960. La période correspond à un renouveau des sciences camérales, dont l'institution en discipline universitaire, en tant que sciences de gestion et d'administration, influence la manière de concevoir l'administration du territoire et d'appliquer les principes constitutionnels adoptés dans l'après-guerre, en particulier l'article de la Loi fondamentale qui garantit l'équivalence des conditions de vie à l'ensemble de la population sur tout le territoire.

2. LA FORMALISATION D'UNE CATEGORIE SPATIALE DEDIEE AUX ESPACES RURAUX DEFAVORISES

En Allemagne fédérale, la formalisation d'une catégorie spatiale dédiée aux espaces ruraux défavorisés a ainsi été conçue au regard de l'un des objectifs fondamentaux de la politique d'aménagement du territoire, inscrit dans la Loi fondamentale de 1949, qui est de garantir l'équivalence des conditions de vie à l'ensemble de la population et sur l'ensemble du territoire.

On propose ici une vision rétrospective de la démarche de construction de cette catégorie afin de rendre compte de son évolution récente à la suite de la réorientation de la politique d'aménagement du territoire à la fin des années 1990⁴. Par rapport à la période antérieure où les priorités se concentraient sur la modernisation de l'économie agricole, la nouvelle version de la loi d'aménagement adoptée en 1998 marque clairement le changement de paradigme de la politique rurale en faveur de la diversification fonctionnelle des campagnes. Quels sont les critères qui président à la construction de la catégorie ?

Niveaux de développement socio-économique et formes de structuration de l'économie régionale

La catégorie dédiée aux espaces ruraux défavorisés (*strukturschwache ländliche Räume*) apparaît au début des années 2000, elle est hiérarchisée par un gradient de difficultés structurelles. La catégorie différencie ainsi une partie des régions rurales du pays en retenant trois types de caractéristiques (voir figure 3). Les premières concernent la situation démographique et soulignent la faiblesse des densités, le dépeuplement par déficit naturel et déficit migratoire ainsi que l'émigration de la population jeune et qualifiée. Les secondes renvoient au niveau jugé insuffisant des équipements et des services à la population, au déficit de l'offre en transports publics. Les dernières se concentrent sur la situation économique, le niveau et le potentiel de développement. Elles signalent le faible niveau des opportunités de reconversion des actifs agricoles dans les autres secteurs de l'économie et le faible niveau des possibilités d'investissement à l'échelle locale.

La concentration de ces difficultés structurelles hypothèque le devenir des régions concernées au regard des fonctions socio-économiques et des formes d'occupation et de mise en valeur du sol. Le gradient distingue des zones de graves difficultés structurelles qui se localisent dans certaines régions rurales d'Allemagne occidentale comme la forêt de Bavière et la Franconie, ou encore la basse vallée de l'Ems en Basse-Saxe, mais qui affectent de manière plus étendue les régions rurales d'Allemagne orientale, depuis les bas plateaux du Mecklembourg jusqu'aux collines de Lusace et aux massifs de moyenne montagne en Thuringe.

⁴ Nouvelle version de la Loi d'aménagement du territoire de 1998 (*Raumordnungsgesetz 1998*).

Dans le cadre de cette approche, la construction d'une catégorie spatiale particulière dédiée aux espaces ruraux défavorisés se justifie par la volonté politique de prendre en compte les effets du contexte spatial sur l'évolution des territoires régionaux. Dans cette intention, le contexte spatial est décliné en deux dimensions principales.

La première retient la dichotomie entre villes et campagnes comme critère de différenciation spatiale. Cette dichotomie est mesurée par le niveau de densité démographique, la distance des localités aux villes-centres ainsi que par la densité du bâti, afin de définir un degré de ruralité.

La seconde dimension se concentre sur la structuration de l'économie régionale. Pour évaluer le niveau d'emploi et de production de richesses, pour caractériser le profil d'activités, elle mobilise plusieurs indicateurs comme le taux de chômage, le taux de chômage de longue durée, le niveau de revenus, la répartition sectorielle des activités économiques, le niveau de ressources fiscales des communes).

Situation géographique et accessibilité quotidienne

La réorientation de la politique d'aménagement du territoire s'accompagne cependant d'une évolution dans la manière de concevoir les catégories spatiales. A partir de 2005, la prospective territoriale gomme puis redéfinit la ruralité et les régions rurales en fonction de la situation et de l'accessibilité régionale. La démarche donne lieu à des typologies nouvelles.

Dans une première étape, celles-ci sont établies sans référence à la distinction rural/urbain. Elles sélectionnent d'autres critères pour établir un diagnostic des différences territoriales, en se concentrant sur la situation géographique et la distance des localités aux villes-centres des différents niveaux de la hiérarchie urbaine⁵. Pour cela, elles mesurent un niveau d'accessibilité quotidienne à la ville-centre qui distingue au final des régions périphériques et des régions centrales (voir figure 4). Dans ce cadre conceptuel, les régions rurales défavorisées ne sont plus lues en fonction de leurs caractéristiques intrinsèques, mais relativement à leur situation et à la distance qui les sépare des pôles urbains. Cette manière d'extrapoler le modèle centre-périphérie a fait l'objet de nombreuses critiques soulignant la nécessité de prendre en compte les formes spatiales et leurs différences dans la construction des catégories.

Dans une seconde étape, les typologies régionales réintroduisent la distinction entre l'urbain et le rural en prenant en compte les formes du peuplement pour définir un degré de ruralité. Le niveau de densité et la part des surfaces bâties au sein des localités sont retenus comme indicateurs pour distinguer des régions principalement urbaines (*überwiegend städtisch*), des régions en partie urbaines (*teilweise städtisch*) et des régions rurales (*ländlich*). Combinant une densité inférieure à 75 habts/km² et une part de surfaces bâties inférieure à 10%, les régions rurales représentent 60,6% de la superficie totale du pays et 18,1% de sa population⁶. Les catégories structurelles et morphologiques du peuplement sont alors exposées au gradient de situation géographique et d'accessibilité (voir figure 5). Cette opération discrimine entre elles les régions rurales et isole un ensemble de régions rurales périphériques et très périphériques. Les premières concernent 17,5% de la superficie du pays et 3,2% de sa population, les

⁵ En Allemagne, la politique d'aménagement du territoire se fonde sur la théorie des places centrales de Walter Christaller (*Die zentrale Orte in Süddeutschland*, 1933) pour établir une hiérarchie de la distribution des fonctions urbaines entre des villes-centres de niveau supérieur (*Oberzentren*), des villes-centres de niveau intermédiaire (*Mittelzentren*) et des villes-centres de niveau de base (*Unterszentren*).

⁶ BBSR - Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (2009), *Ländliche Räume im demografischen Wandel*, Bonn, BBSR-Online-Publikation, n°34, 131 p.

secondes, respectivement, 31,9% et 9,9%⁷. En 2010, l'extension spatiale de ces deux catégories recoupe celle des régions rurales défavorisées du précédent exercice de prospective.

3. LES POLITIQUES D'INTERVENTION EN FAVEUR DES REGIONS RURALES DEFAVORISEES

La catégorisation introduit une discrimination spatiale qui oriente les politiques publiques.

Les trois premières décennies de l'après-guerre ont été placées en Allemagne de l'Ouest sous le signe de la modernisation rurale, sans que des catégories d'espaces ruraux n'aient été alors spécifiquement et systématiquement différenciées. L'objectif de l'intervention publique était de garantir l'équivalence des conditions de vie à l'ensemble des citoyens, comme le prescrivait depuis 1949 la loi fondamentale de la RFA. Mais avec la réunification du pays en 1990, la question des disparités régionales prend une dimension inédite. La crise de transition à l'économie de marché dans les nouveaux Länder, la crise agricole et les transformations hétérogènes de l'économie rurale dans l'ensemble de l'Allemagne conduisent à la conception en 1998 d'une nouvelle version de la loi fédérale d'aménagement du territoire. A partir des années 1990, les champs d'intervention retenus et les outils mobilisés de la politique publique expriment plusieurs manières de concevoir l'intégration des régions rurales défavorisées.

L'intégration par l'adaptation au changement fonctionnel

La construction d'une catégorie spatiale dédiée aux régions rurales défavorisées est contemporaine des changements rapides et profonds qui ont affecté les formes de structuration de l'économie rurale dans le dernier quart du XXe siècle. L'adaptation du secteur agricole aux critères de performance et de rentabilité du système économique global a marginalisé l'activité agricole dans l'économie et la société rurales. La contribution de l'agriculture à la richesse nationale et la part des actifs agricoles se sont réduites au rythme de la mutation du système productif et de la tertiarisation générale de l'économie fédérale.

Dans ce contexte, la politique publique a voulu agir sur les formes d'intégration des régions marquées par les phénomènes récessifs de dépeuplement et de déprise socio-économique. La manière de penser les processus d'intégration au système d'ensemble suppose l'évolution des fonctions socio-économiques des régions rurales dans le contexte global de métropolisation du territoire.

De ce fait, l'intervention publique se conçoit d'abord comme une politique d'accompagnement du changement fonctionnel. Cette dernière s'engage dans trois directions principales. Elle prescrit tout d'abord la valorisation de la fonction résidentielle des espaces ruraux, en prévoyant la mise à disposition du foncier dans les zones d'extension périurbaine, tout en concentrant l'implantation des équipements et des services dans les villes-centres du niveau inférieur et intermédiaire de la hiérarchie urbaine. Elle se concentre ensuite sur les fonctions de production et encourage l'adaptation des activités agricoles par l'optimisation de systèmes de production en fonction de la rente naturelle et par le renforcement des activités d'amont et d'aval créatrices de valeur ajoutée. Enfin, elle privilégie la diversification des activités rurales par le développement de la filière touristique sur la base de la valorisation des milieux naturels et des paysages agraires. Ce sont ici les fonctions de conservatoire qui contribuent à l'attractivité économique des régions rurales (voir figure 3).

⁷ Idem.

L'intégration par la valorisation du potentiel de multifonctionnalité

Dès la réorientation des politiques rurales à la fin des années 1990, la prospective insiste sur l'objectif de valorisation du potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux. Mais c'est au cours des années 2000 que cet objectif est progressivement précisé dans le cadre de la préparation des nouveaux schémas d'orientation de la politique d'aménagement du territoire.

Les diagnostics apprécient la dynamique potentielle des activités par un indice de multifonctionnalité calculé à l'aide de variables choisies pour caractériser les formes de structuration et le niveau des économies locales : prix du foncier, part du secteur primaire dans le PIB, niveau d'attractivité des paysages, part des superficies minières, capacités de traitement des eaux usées, part de l'éolien dans la production d'énergie. L'indice est cartographié à l'échelle fédérale afin de localiser et de différencier les potentiel de diversification des économies locales (voir figure 6).

Cette démarche renverse l'échelle des valeurs du diagnostic territorial, car plus l'indice est élevé, plus le potentiel est important. Elle modifie les critères de la typologie socio-économique en évitant la stigmatisation des phénomènes de dépeuplement et de déprise. Mais dans le même temps, elle révèle les économies locales les moins avancées dans la dynamique de diversification. En outre, si l'on rapproche cette typologie fonctionnelle des catégories précédentes de classification des espaces ruraux, l'on constate que le potentiel de multifonctionnalité se concentre dans les régions rurales les moins densément peuplées et les plus éloignées des villes-centres. Les critères d'évaluation du potentiel de multifonctionnalité pointe donc les écarts, mesure les retards au regard d'un modèle de structuration des économies locales qui privilégie l'intégration socio-économique des régions rurales par la tertiarisation et l'extraversion des activités (services induits par l'extension résidentielle, tourisme rural, production d'énergies renouvelables, etc...)

L'intégration par le « développement rural intégré » (integrierte ländliche Entwicklung)

La prise en compte des régions rurales défavorisées renvoie aux contenus des politiques publiques, mais également aux formes de leur mise en œuvre et donc aux modes d'action. Le développement rural intégré préconise de mobiliser et d'articuler les outils de la planification pour concevoir des projets d'aménagement sur une base territoriale et non simplement sectorielle, en considérant l'ensemble des potentialités de développement et en favorisant la diversification des activités rurales.

Ce mode d'action a été expérimenté en faveur des espaces ruraux dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale par les institutions de planification ouest-allemande sous la forme de grands projets régionaux d'aménagement. Pilotés par les Etats fédérés, ces programmes avaient pour but d'accompagner la modernisation agricole de mesures d'opérations d'amélioration de l'habitat et des infrastructures rurales. Il s'agissait de coordonner sur un territoire administratif donné les outils de l'intervention publique pour atteindre les objectifs du programme d'aménagement. Dès les années 1950 donc, la puissance publique diagnostique l'existence de régions rurales en difficultés ou défavorisées. Dès cette époque, la politique d'aménagement conçoit en partie l'intervention publique sur une base territoriale et intersectorielle, intégrant à la fois des objectifs de modernisation agricole, d'amélioration de l'habitat et des infrastructures, mais aussi de plus en plus de diversification des activités rurales par la valorisation de ressources touristiques.

La conception du développement rural intégré est donc ancienne. Mais dans la pratique des années 1950 et 1960, l'intervention était prise en charge par la planification institutionnelle dans le cadre du maillage administratif du territoire, alors que la politique contemporaine encourage les initiatives endogènes dans le cadre de périmètres de coopération à l'échelle locale. L'inversion des politiques d'aménagement favorise les dispositifs incitant les collectivités territoriales et les acteurs de la vie

économique et sociale à s'organiser en réseaux de coopération et à promouvoir des « territoires de projets ». Sollicitées et soutenues par la contractualisation avec les niveaux politiques supérieurs d'intervention, ces démarches de développement « par le bas » s'appuient sur des périmètres de différents types : les régions LEADER qui relèvent désormais du pilier rural de la politique agricole commune, les régions-modèles ou projets-pilotes (*Modellregionen ou Modellvorhaben*)⁸ qui sont mis au concours sous la tutelle du gouvernement fédéral, et les associations intercommunales ou microrégions de développement intégré (*Regionale Entwicklungskonzepte ou REK-Gebiete*) qui sont pilotées par les Etats fédérés..

Le programme-pilote de redressement rural lancé en 2015 (voir figure 7) s'inscrit pleinement dans cette démarche d'encadrement des formes nouvelles de gouvernance des territoires locaux. Il consacre le mode d'action à la recherche de solutions aux difficultés causées par le changement démographique. Il conçoit l'innovation dans les formes de valorisation économique des ressources locales, de pérennisation des équipements et des infrastructures ainsi que dans la réorganisation des services aux populations. Il renforce les structures réticulaires de gouvernance en prescrivant la coordination des dispositifs existants de coopération et de développement local. Il fait de l'expérience acquise et du transfert d'expériences, un facteur d'innovation du développement rural intégré dans les régions rurales défavorisées.

CONCLUSION

Les régions rurales défavorisées constituent ainsi une catégorie de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale. Cette discrimination spatiale a au moins trois types de conséquences sur les politiques d'intervention.

En caractérisant les structures et les fonctions spatiales, les exercices de diagnostic opèrent une hiérarchisation des formes de structuration du territoire, repèrent les discontinuités territoriales et discriminent l'action publique d'intervention. La situation de difficulté structurelle (*strukturschwach*) est avant tout vue comme une entrave à l'intégration régionale.

La manière de construire la catégorie a largement influencé le contenu des politiques publiques. La diffusion des paradigmes et des pratiques du développement local a multiplié les périmètres dédiés à l'application du *développement rural intégré*. Ces derniers forment un maillage particulièrement dense, ils expriment fortement la volonté politique d'intégration territoriale, mais modifient en profondeur la manière de conduire la diversification fonctionnelle des espaces ruraux et leur adaptation aux situations de rupture et de changement.

Enfin, les catégories spatiales fondent et justifient les dispositifs d'intervention des politiques publiques. Mais elles tendent également à une sorte d'injonction et conduisent à une forme de standardisation des diagnostics de la situation de marge ou de difficulté, afin de pouvoir bénéficier des procédures de contractualisation. Les maillages et les dispositifs d'intervention finissent par encadrer le mode d'intégration des régions rurales. Ils mobilisent certes leviers de développement socio-économique, mais d'une certaine manière, ils gommant aussi la complexité des trajectoires d'évolution territoriale.

⁸ Le programme fédéral est intitulé *Regionen Aktiv – Land gestaltet Zukunft*, [Des régions actives – des campagnes au service de l'avenir], cf. www.modellregionen.de.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BMEL - BUNDESMINISTERIUM FÜR ERNÄHRUNG UND LANDWIRTSCHAFT (2015), *Modellvorhaben Land(auf)schwung, Innovativ für lebenswerte ländliche Räume*, http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Broschueren/Land-auf-schwung-Leitfaden.pdf?__blob=publicationFile [consulté en avril 2015].
- BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2000), *Raumordnungsbericht 2000*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°7, 320 p.
- BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2003), *Demographischer Wandel und Infrastruktur im ländlichen Raum - von europäischen Erfahrungen lernen ?, Informationen zur Raumentwicklung*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°12, p. 709-787.
- BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2008), *Infrastruktur in der Fläche, Informationen zur Raumentwicklung*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°1, p. 1-140.
- BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2013), *Der demografische Wandel. Eine Gefahr für die Sicherung gleichwertiger Lebensbedingungen ?*, Bonn, BBSR-Online-Publikation, n°2, 154 p.
- BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2009), *Ländliche Räume im demografischen Wandel*, Bonn, BBSR-Online-Publikation, n°34, 131 p.
- BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (2012) - *Raumordnungsbericht 2011*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, 249 p.
- DEPRAZ S. (2012), « La définition de l'espace rural dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire en Allemagne », LACQUEMENT G., BORN K.-M., von HIRSCHHAUSEN B. (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon, p. 71-90.
- GARNER G. (2001), « Penser l'espace, territoire et espace dans la théorie économique en Allemagne 1750-1850 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 48, n°2/3, p. 25-50.
- GARNER G. (2012), « Land et Landwirtschaft dans le discours économique en Allemagne au tournant des XVIIIème et XIXème siècles », LACQUEMENT G., BORN K.-M., von HIRSCHHAUSEN B. (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon, p. 59-70.
- GRABSKI-KIERON U. (2012), « Le développement rural intégré en Allemagne : une démarche de planification et d'action prise entre ambitions et réalités », LACQUEMENT G., BORN K.-M., von HIRSCHHAUSEN B. (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon, p. 185-198.
- HENKEL G. (2004), *Der ländlichen Raum. Gegenwart und Wandlungsprozesse seit dem 19. Jahrhundert in Deutschland*, 4. Auflage, Gebrüder Borntraeger Verlagsbuchhandlung, Berlin – Stuttgart, 419 p.
- MOSE I., « **Ländliche Räume in Deutschland zwischen Multifunktionalität und Polarisierung** », *Praxis Geographie*, Vol. 46, n°5, p. 4-10.
- SCHÄFER D. (1985), « Strukturförderung in ländlichen/peripheren und strukturschwachen Regionen », *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 43, n°4, p. 156-161.
- SEGERT A., ZIERKE I. (2007), « Regionalinitiativen, Entwicklungsressource strukturschwacher ländlicher Räume », *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 65, n°5, p. 421-434.

Figure 1. Les catégories spatiales de la politique d'aménagement du territoire en Allemagne 1968-2012

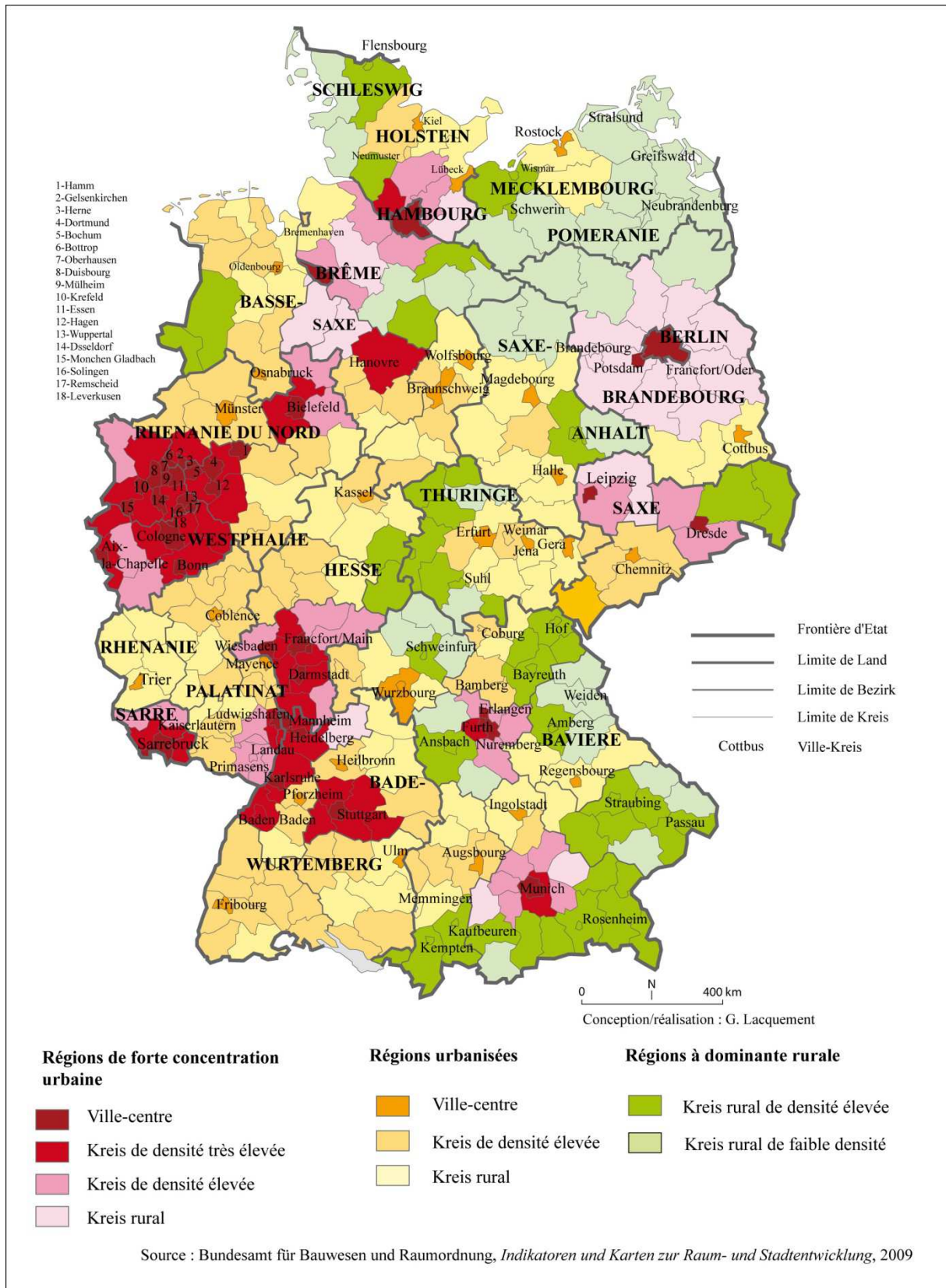


Figure 2. Les catégories spatiales de la politique d'aménagement du territoire en Allemagne depuis 2012

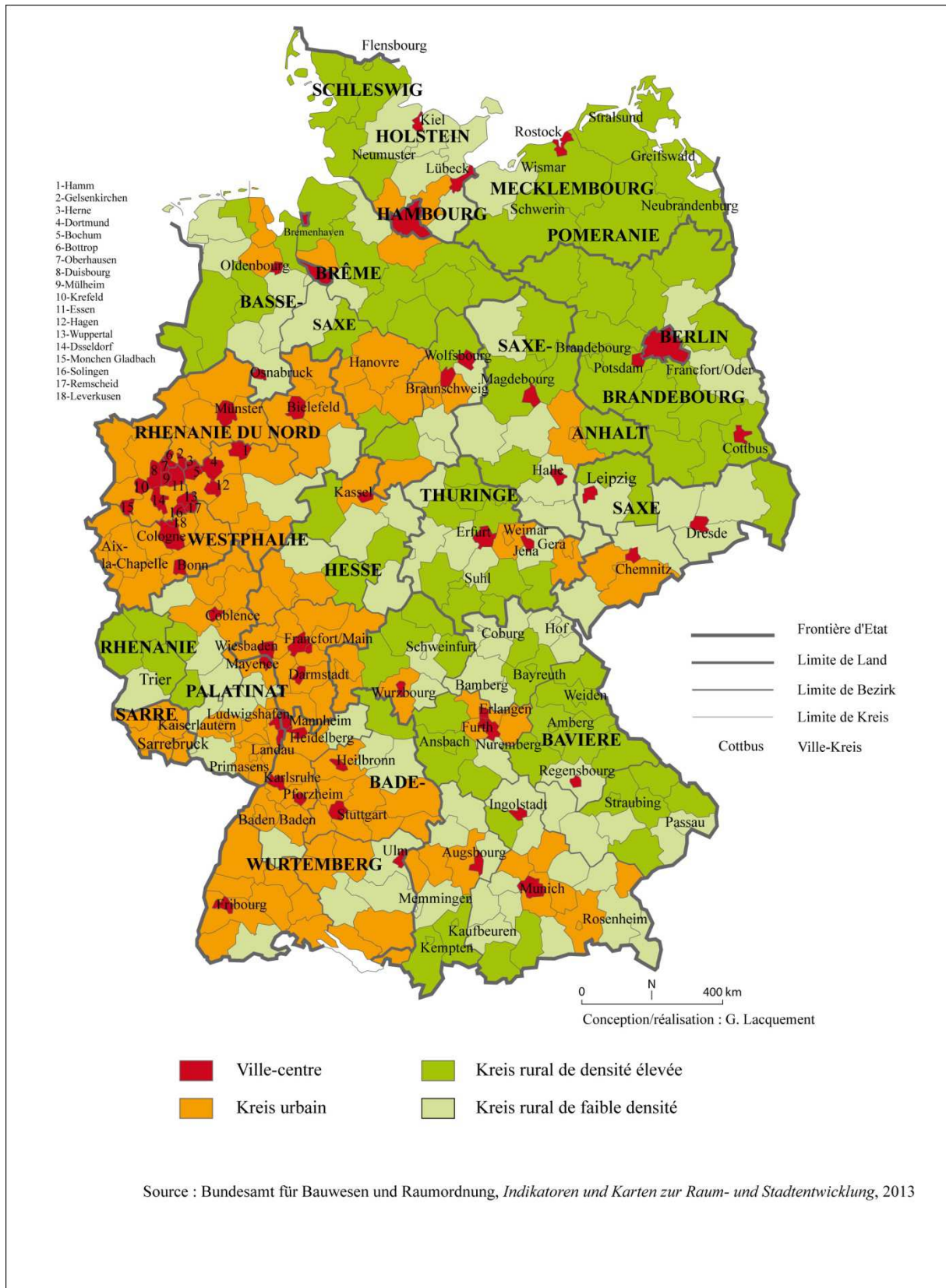


Figure 3. Les régions rurales défavorisées d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Etat fédéral en 2000

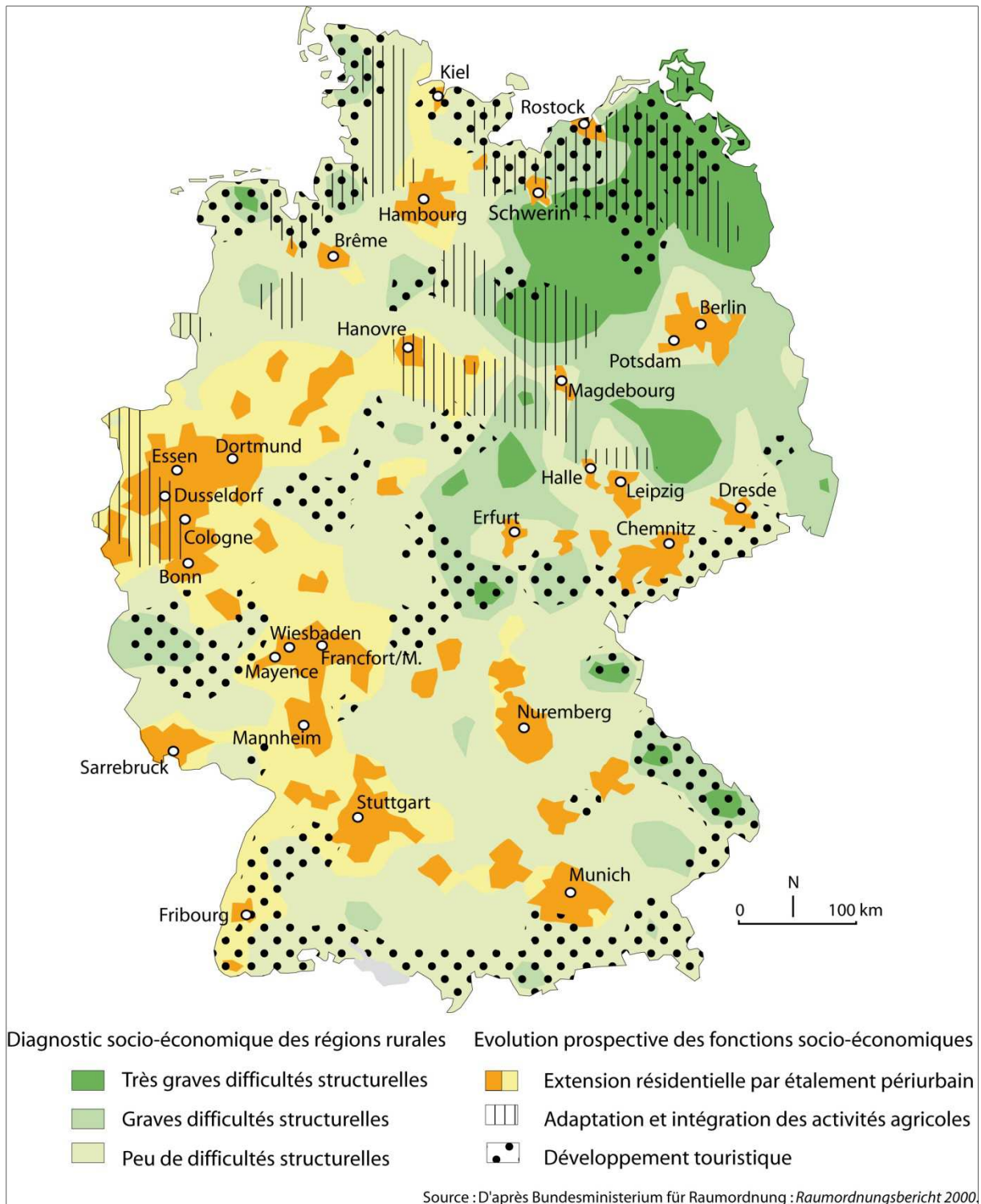


Figure 4. Régions centrales et régions périphériques d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Etat fédéral en 2005

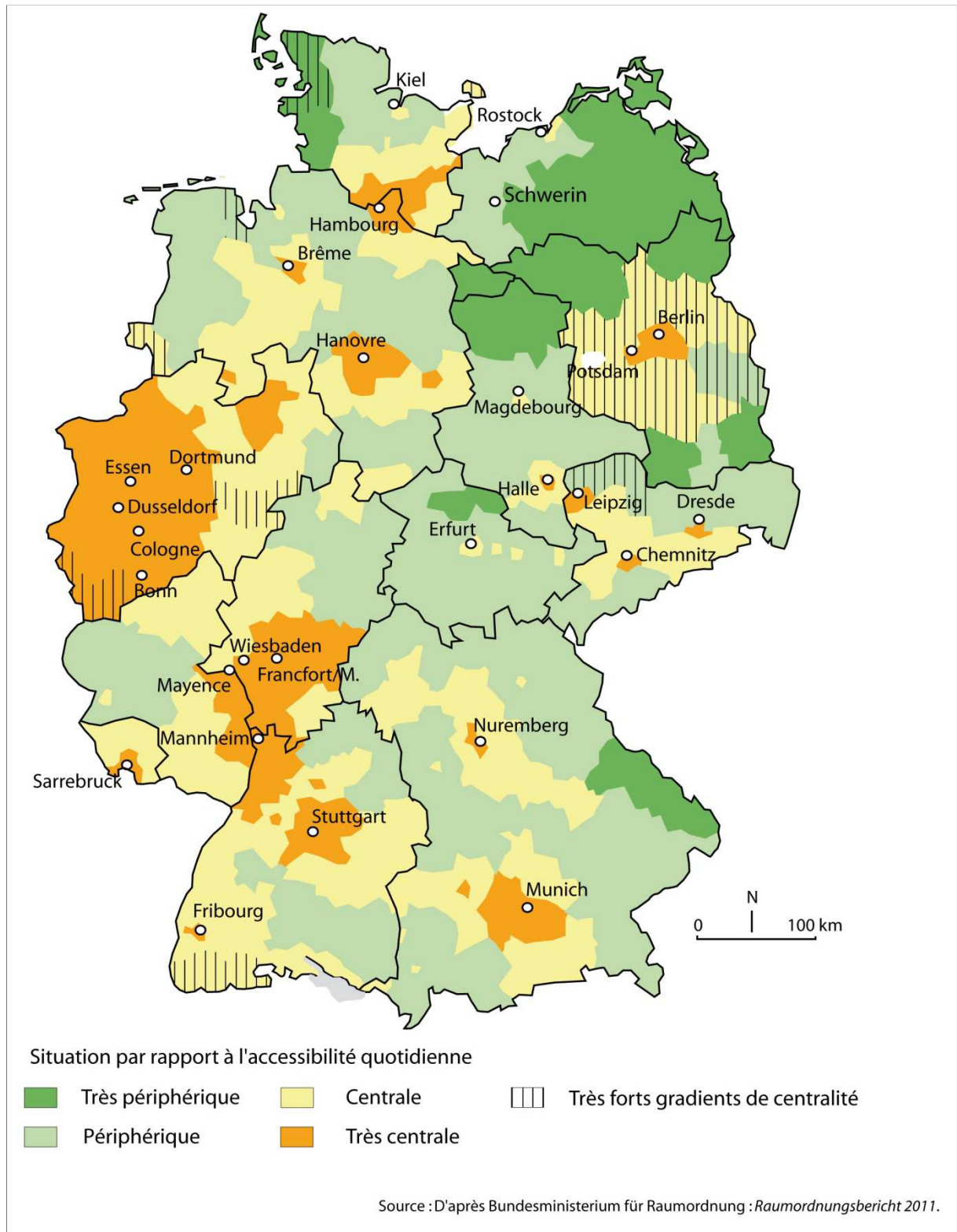


Figure 5. Les régions rurales périphériques d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Etat fédéral en 2010

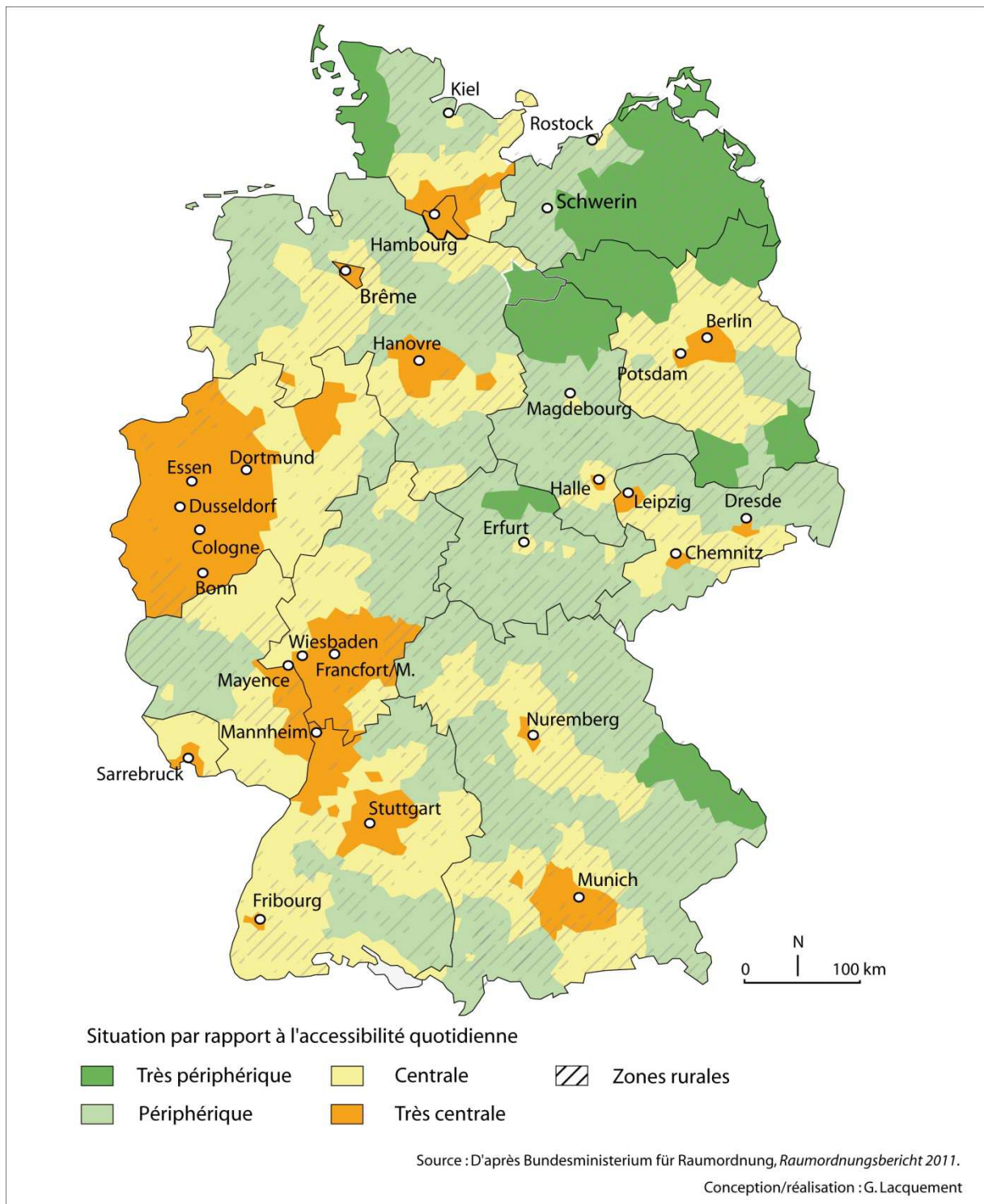


Figure 6. Le potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux d'après la politique d'aménagement du territoire en 2005

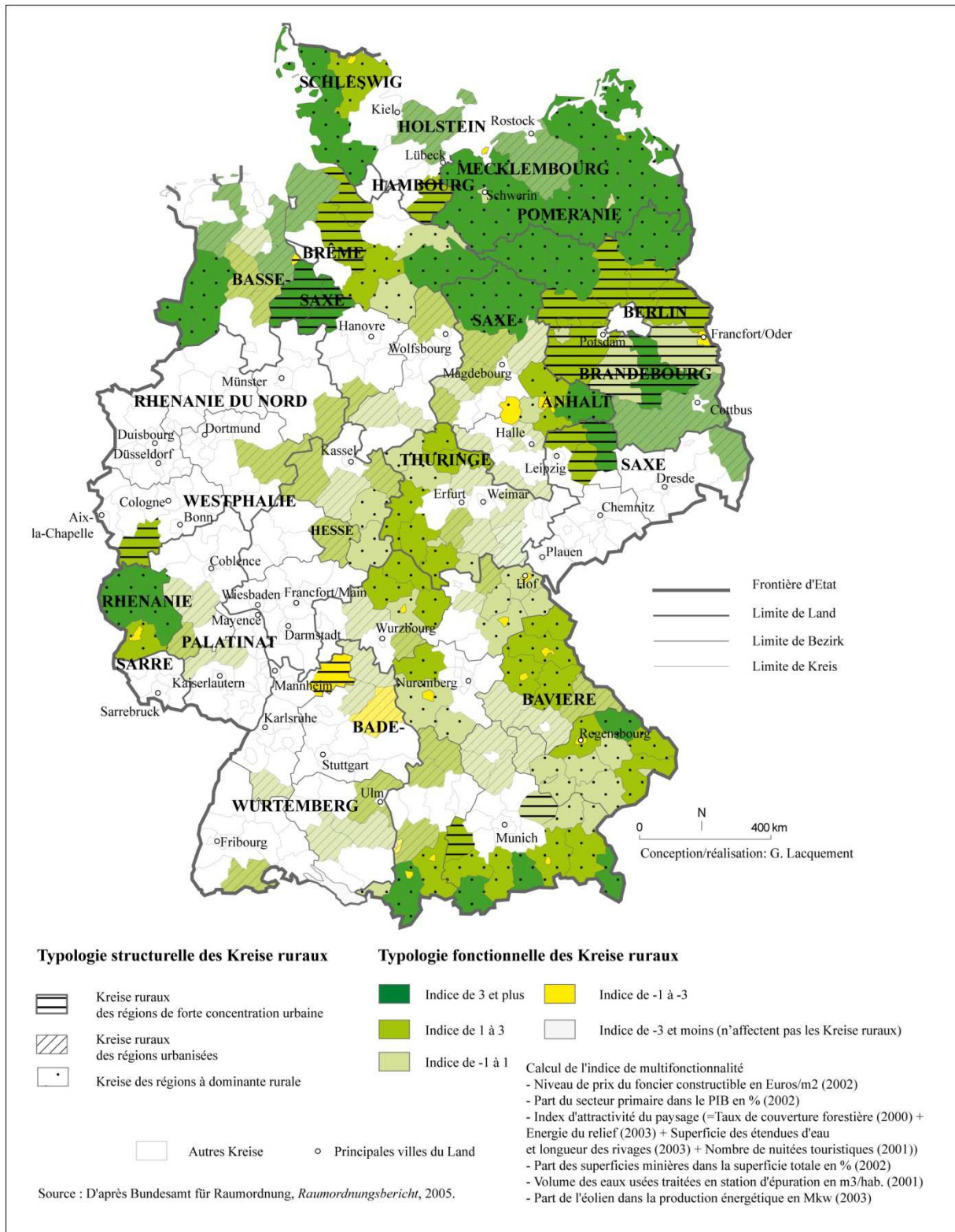
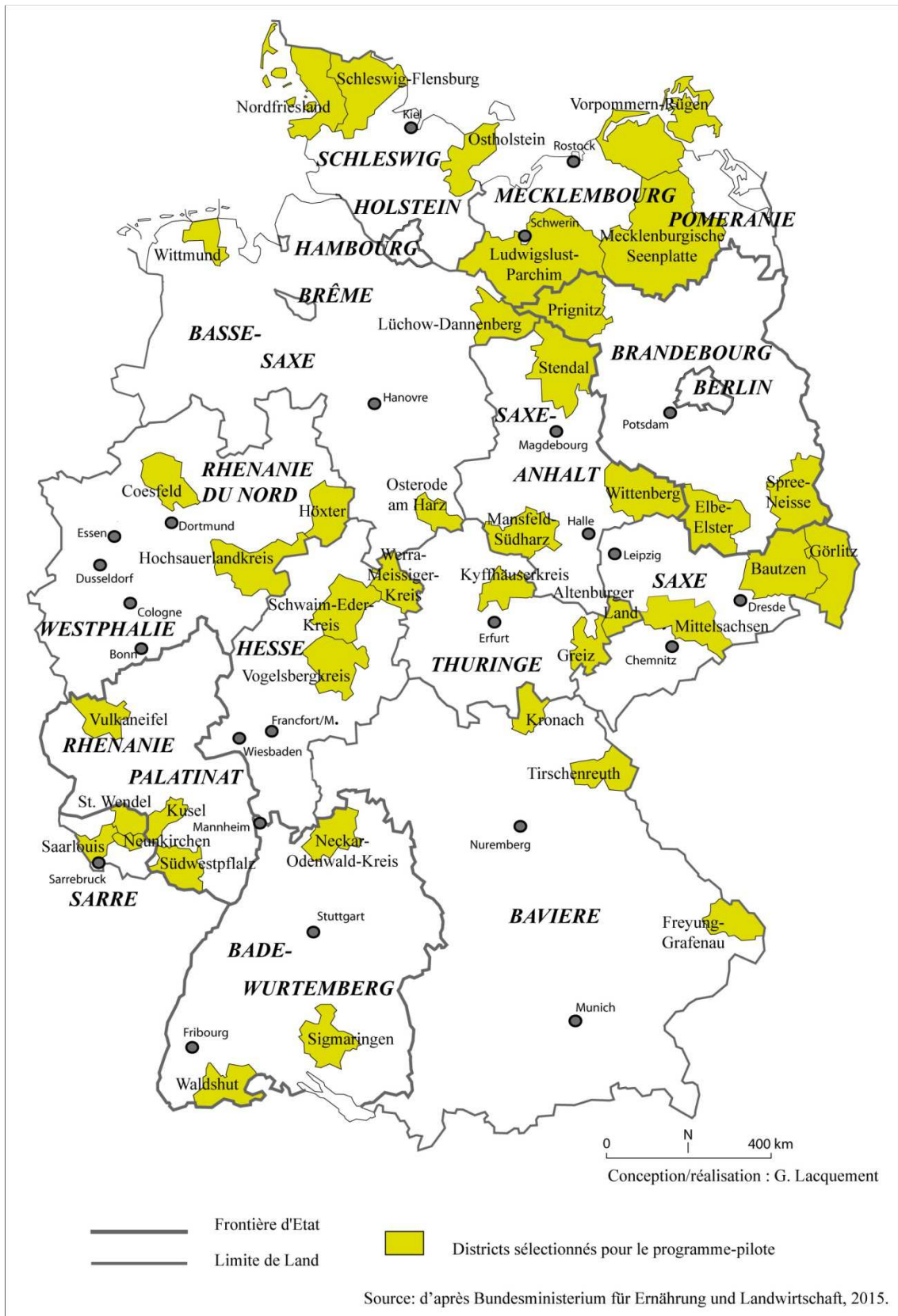


Figure 7. Les régions du programme-pilote de redressement rural 2015 par l'Etat fédéral



« Mesurer » les dynamiques de l'espace rural : Réflexion à partir de l'analyse en séries temporelles

Propos conclusifs

Véronique Meuriot, économiste⁹

Les quatre textes proposés nous ont offert un panorama des difficultés à *saisir* le concept de « rural ». Si le rural ne peut se penser *a priori* que par opposition à l'urbain, force est de constater que cette opposition s'est considérablement modifiée au cours du temps, la frontière s'épaississant de plus en plus à partir de notions comme « périurbain », « néo-ruraux » pour ne citer que celles-ci.

Le territoire géographique est découpé en zones. Ces zones sont décrites par rapport à des fonctions sociales, économiques, démographiques. Les dynamiques du changement social accompagnent les mutations systémiques et territoriales. L'analyse géographique prend en compte les temporalités, à partir des trajectoires d'évolution territoriale. Elle s'intéresse aux points de rupture et aux bifurcations, et analyse les processus sociaux qui entraînent les changements spatiaux.

L'économie dispose de méthodes d'analyse des dynamiques dans le temps long à partir de cycles, de tendances plus ou moins lourdes, ainsi que d'analyses systémiques utilisées notamment dans l'exercice des politiques économiques – y compris territoriales. Aussi, l'adaptation des méthodes économétriques dynamiques est sans doute réalisable, mais sous certaines conditions...

« Géo-économétrie temporelle » versus séries temporelles ?

L'économétrie des séries temporelles procède par modélisation du réel à partir de données quantitatives temporelles – chroniques, séries chronologiques sont les autres appellations les plus utilisées. À l'intérieur d'un système dynamique (économique, social, sociétal, etc.) les évolutions sont le fait de modifications des composantes : les agrégats macro-économiques pour l'économie, la démographie par exemple pour la sociologie, etc., ce que l'on nomme variables. Si ces variables existent à périodes fixes (annuelles, trimestrielles, mensuelles, etc.) et sur une période de temps suffisamment longue¹⁰, elles peuvent faire l'objet d'une modélisation par les séries temporelles.

- **Sur la question du « rural », comment pourrait se positionner une analyse géo-économétrique temporelle ?**

À l'issue des présentations, il semble que la principale difficulté épistémologique autour du concept du rural soit sa définition même. Le plus souvent opposé à l'urbain, le rural se définirait en creux d'autant qu'aujourd'hui les dimensions de péri-urbanité fleurissent sur le territoire. Mais, si effectivement, le rural doit s'exprimer par rapport à l'urbain, alors l'analyse par les séries temporelles permettrait de confronter l'évolution des différents zonages et d'en

⁹ Je remercie vivement Guillaume Lacquement et Régis Darques qui ont eu la gentillesse de m'apporter leurs critiques constructives et de m'éclairer sur la méthodologie des temporalités en géographie.

¹⁰ Selon les méthodes envisagées, les séries devront être composées d'au moins une trentaine d'observations à périodicité fixe pour une analyse individuelle. Dans le cas d'une modélisation multivariée (systémique), les séries devront être plus longues. Cette particularité intrinsèque aux analyses temporelles rend les possibilités de modélisation délicates.

faire ressortir les similitudes et les dissemblances, soit de qualifier temporellement et quantitativement l'évolution du territoire.

- **Quelles temporalités ?**

L'économétrie des séries temporelles travaille à partir de séries longues, mais distingue ensuite les diverses temporalités. S'appuyer sur le temps long permet d'historiciser. Sur cette trame, l'analyse économétrique produit toute une série d'informations sur la dynamique des phénomènes. L'identification individuelle des variables sur l'ensemble de la plage d'observation nous renseigne sur d'éventuels cycles, tendances et ruptures, ainsi que sur l'impact de l'environnement statistique sur le phénomène étudié. À ce stade, le praticien est capable de distinguer entre les *mouvements* de long terme et de court terme. Puis, l'exercice se poursuit par la recherche de liens de causalité temporels (unidirectionnels, bidirectionnels, feedback), esquissant les relations dynamiques multivariées à l'intérieur du système. Enfin, l'analyse systémique conduit à l'expression des relations systémiques de court terme, de long terme, mesurant à la fois leur intensité, leur durée et le centre de gravité systémique (appelé « force de rappel »). Ainsi, l'analyse par l'économétrie des séries temporelles exploite l'ensemble des temporalités pour révéler les lieux des dynamiques d'un système.

- **Quelles méthodes importer depuis l'économie ?**

L'économétrie s'est reconstruite dans les années 1970 afin de prendre en compte la manifestation du déséquilibre dans les modèles. Ainsi, l'économétrie a évolué d'une modélisation structurelle quasi statique vers une modélisation temporelle élaborée. Dans le concept de « rural *versus* urbain », l'analyse temporelle pourrait nous renseigner sur les différents rythmes d'évolution des zonages, des territoires.

Il existe deux types d'analyse en séries temporelles : l'univarié et le multivarié (systémique) :

- ✓ L'analyse *univariée* consiste à étudier l'évolution d'une seule variable selon ses cycles, ses tendances et les effets induits par son environnement systémique. Ainsi, chaque variable représentative de l'espace étudié serait historicisée selon les rythmes de son évolution.
- ✓ L'analyse *multivariée* consiste à étudier les interactions systémiques entre les variables retenues pour qualifier un phénomène, un processus... ou encore un territoire dans le cadre de la géographie. Ici, le travail consiste à repérer les similitudes / dissemblances à l'intérieur du système à partir des interactions directes et/ou indirectes (générées par des interventions extérieures ou bien encore par une tierce variable conditionnante), à les quantifier tant dans leur intensité (valeur contemporaine) que dans leur durée, y compris en identifiant les effets imbriqués dans le système (effets extérieurs compris) mais aussi ceux générés par le système lui-même au cours du temps. Les liens de causalité temporels sont également exploités dans cette étape.

On pourrait également mesurer l'intensité des effets purement exogènes au système mais dont on supposerait qu'ils pourraient avoir un effet perturbateur sur le territoire.

Quel impact épistémologique pour la géographie ?

Les méthodes de l'économétrie temporelle semblent facilement transposables à la géographie, la contrainte essentielle étant de disposer des données conformes et révélatrices de la problématique analysée. Le travail économétrique suit un déroulé mathématique éprouvé depuis longtemps. Son

adaptation au domaine de la géographie ne requiert donc aucune modification mathématique *a priori*, étant entendu que la géographie s'illustre à travers de nombreuses études spatiales synchrones. Seules les variables vont définir un nouveau champ d'application aux méthodes économétriques temporelles. Ensuite, la modélisation adoptera les critères usuels de l'économétrie des séries temporelles. La difficulté épistémologique résidera dans la définition de la problématique et la caractérisation des résultats : c'est une chose de parler de déséquilibre en économie, c'en est une autre depuis un territoire, un espace géographique. De la même façon, l'analyse univariée produisant une identification dynamique d'une seule variable, devra être requalifiée au plus près dans le domaine géographique : que signifie l'apparition d'un cycle ? Comment interpréter une tendance stochastique ? Comment qualifier un lien causal au sens statistique du terme ? Etc. Nous percevons ici la précision avec laquelle la transposition d'une mathématisation du réel économique au domaine géographique doit être réalisée. Si l'économétrie des séries temporelles est performante pour modéliser le monde depuis la vision économique, elle semble certes transposable au domaine de la géographie mais au prix d'une *traduction* scrupuleuse des objets mathématiques et des résultats, en respectant la philosophie de chaque élément méthodologique importé adossée à une forme d'analogie scientifique entre les disciplines.

Un tel travail doit être tenté, ne serait-ce que pour éprouver la réalité d'une interdisciplinarité entre disciplines issues des sciences humaines. Et bien que les méthodes économétriques aient été initialement développées pour modéliser l'économi(que), leurs transpositions aux autres domaines et disciplines des sciences humaines ne semblent plus si *utopiques*. L'objet du rural, en tant qu'opposé à l'urbain, semble un champ d'expérimentation particulièrement propice à un tel exercice. La condition *sine qua non* restant et demeurant l'existence de données temporelles pertinentes en termes de périodicité pour répondre à la problématique du point de vue de la géographie.

Le « rural » comme cadre et objet d'analyse ?

Propos introductifs :

Le « rural » comme cadre et objet d'analyse ?

Guillaume Lacquement p.3

***DISCUSSION SUR LES CRITERES DE DEFINITION DE L'ESPACE RURAL
DANS UN CONTEXTE D'ANALYSE COMPAREE A L'ECHELLE
EUROPEENNE***

Pascal Chevalier p.6

***LE RURAL EN FRANCE : DES METHODES A LA MESURE A PARTIR DE LA
PROSPECTIVE TERRITORIALE DATAR 2040***

Marc Dedeire

p.18

***COMPARER DES SITUATIONS AGRICOLES POUR MIEUX CONCEVOIR DES
INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT***

Sandrine Fréguin-Gresh p.31
Geneviève Cortes

***LES ESPACES RURAUX DÉFAVORISÉS :
UNE CATÉGORIE POUR PENSER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
EN ALLEMAGNE***

Guillaume Lacquement p.46

Propos conclusifs

*« Mesurer » les dynamiques de l'espace rural : Réflexion à partir de l'analyse en
séries temporelles*

Véronique Meuriot p.61